

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ^{ts} limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de Ville, 63

LYON

LES ANNONCES

sont reçues au

BUREAU DU JOURNAL

HIPPISME



ÉQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Drag du dimanche, 26 Mars.

(DRAG HOUNDS)

Le rendez-vous était sur la place de Vault, à 1 h. 1/2. Le départ s'est effectué près de Volgeat, dans la grande île de Vault, dont le terrain était rendu très praticable par suite de la baisse des eaux, mais assez dur à cause de la coupe des arbrisseaux, laissant de nombreuses souches.

La chasse après avoir serpenté dans la grande île et traversé quatre ou cinq fois les petits bras du Rhône, se termine, près du point de départ.

Train moins vite que d'habitude.

Maitre d'équipage : comte de Chabannes. Honneurs à M. le capitaine de Dampierre.

En selle : M^{is} et M^{se} Bridieu, colonel de Montesson, commandant de la Rochère, capitaine de Dampierre ; lieutenants de Prunelé, du Souzy, de Cordon, de Ligonès, Thomassin, de Valence de Marbot, de Valbreuse, de Laboulaye, de St-Preux, des Courtils, de la Verteville ; MM. Ed. Cottin, Edmond et Paul Gillet, Alphonse Damour, Billioud, Casati-Brochier, Pila, Tramoy, Balay, etc., etc.

Lundi, 3 avril, grand drag offert par le Jockey-Club de Lyon. Rendez-vous Maison-Carrée (route de Champagne, à Civrieux), à 2 heures. Retour, la Tour-de-Salvagny. Chasse au renard.

CONCOURS HIPPIQUE DE LYON

La grande semaine lyonnaise s'annonce sous de tels auspices que le Comité de la Société des Concours hippiques du Rhône et du Sud-Est a dû prendre des mesures pour améliorer certaines parties de l'enceinte du Cours du Midi.

La piste sera allongée de 8 mètres afin de donner aux épreuves de trot une augmentation de parcours de 16 mètres, décision très appréciée par les éleveurs.

La Tribune à 3 francs, toujours si peuplée, aura deux travées de plus que l'année dernière, celle des Fondateurs une travée de plus.

Il est probable et, pour notre part, nous y applaudissons, que l'on supprimera le prix du Barrage (saut en hauteur) pour civils et militaires. C'est de l'acrobatie hippique, sans portée et sans valeur sportives.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, deux ou trois courses réservées aux amazones auront lieu, selon toutes probabilités, pendant le concours.

Le programme en sera publié en temps opportun et 800 fr. de prix leur sont réservés.

La division, pour les chevaux de trait, en chevaux de gros trait et chevaux de trait léger, a eu pour heureux résultat de faire abonder les demandes d'inscriptions qui n'ont jamais été aussi nombreuses.

On compte déjà plus de 160 chevaux inscrits dans les diverses classes. Mais ce chiffre sera certainement dépassé grâce à la décision prise par l'Etat de faire, le 24 avril, à 9 h. du matin, le concours de dressage pour chevaux hongres et pouliches de 3 ans, dans l'hippodrome même du Cours du Midi. Pareille faveur a été refusée, nous l'avons dit, à la Société du Concours hippique de Paris, et elle contribuera à augmenter l'éclat et le succès de notre concours. Les éleveurs s'empres- sèrent d'y présenter leurs chevaux avant de les présenter à celui de l'Etat, ayant ainsi l'occasion de gagner des prix des deux côtés.

L'Etat donne 6,000 fr. de prix pour son concours de dressage.

N'oublions pas de dire, à ce sujet, que, ce jour-là, l'entrée dans l'enceinte sera gratuite.

C'est le commandant Minjot, ancien commandant du 14^e escadron du train des équipages à Lyon et, actuellement, directeur de l'Association Lyonnaise d'Equitation, qui a été appelé à remplacer le regretté M. de Witkowsky, si profondément versé dans tout ce qui touche

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

au monde des sports et aux règles du *protocole* hippique dont il était le Crozier, suivant une plaisanterie aimable de ses amis.

M. le commandant Minjot, par sa compétence et sa longue pratique du cheval, comblera dignement le vide laissé par son prédécesseur.

J. D'ARESE.

A VIS. — MM. les Officiers, désirant se faire inscrire pour les différentes épreuves, sont instamment priés par le Comité du Concours de faire leurs engagements, la veille, avant 4 h. du soir.

MM. les Eleveurs sont invités à retirer les certificats d'origine de leurs chevaux dans la huitaine qui suivra le Concours. Passé ce délai, le Comité décline toute responsabilité.

CONCOURS CENTRAL HIPPIQUE DE PARIS

Première journée, samedi, 25 mars.

Le concours central hippique de Paris, organisé par la Société Hippique Française, dont le comte de Juigné est président et le marquis de Barbentane, vice-président, a fait hier son ouverture officielle.

La Commission d'admission a examiné les 384 chevaux qui sont arrivés à la Galerie des Machines. Comme toujours, la Normandie tient la tête de l'élevage, en présentant 248 produits.

Tout fait prévoir que le concours sera très brillant.

2^e journée. — Dimanche 26 mars.

Les sauts d'obstacles pour gentlemen ont réuni, dans le **Prix d'Essai**, un nombre sérieux d'excellents cavaliers.

Les résultats de la journée sont les suivants : 1^{er} prix : Cromwell (vicomte Raoul de Beauvoir) ; 2^e prix : Oscar (Ch.-Ed. Geynet) ; 3^e prix : Ralle (M. J. Chale) ; 4^e prix : Master Willy (comte Guillaume de Rohan Chabot) ; 5^e prix : Accroche Cœur (M. Henry Leclerc) ; 6^e prix : Quartier-Maitre (M. Charles Roux) ; 7^e prix : Spero (M. de Troussures) ; 8^e prix : Lambros (M. Hérail).

3^e journée. — Mardi 28 mars.

Mardi, à trois heures, se courait, réservé aux gentlemen, le **Prix des Habits-Rouges**, comprenant deux tours de piste et huit obstacles, dont la rivière.

Les parcours, en général, ont été très bons et, à six heures un quart, un peu tard, la commission, présidée par M. le général Baillod, décernait les récompenses suivantes :

1^{er} Prix : Chamborante, à M. Gautier. — 2^e Prix : Caballero, à M. de Cordan. — 3^e Prix : Coquelicot, à M. Henry Leclerc. — 4^e Prix : Porthos, à M. Boucher. — 5^e Prix : Genêt, à M. Henr Ploquet.

LES COURSES

Courses de Marseille

Première Journée. — Dimanche, 26 mars.

Temps très agréable et public nombreux et élégant, au château Borelli, pour la réunion d'ouverture.

Béguin continue la série des surprises et l'on ne sait plus ce qu'il faut en penser. Après la course de Nice, celle de dimanche est faite pour qu'on puisse poser un gros point d'interrogation.

La victoire de *Retentissant* a été très franche, Fusain s'étant dérobé à la première rivière. *Bastidon* a été fort joliment battu par *Le Tétrarque* et *Le Serpent* a gagné facilement sur *l'Olympia*.

Voici d'ailleurs les résultats de la journée :

Prix de l'Élevage. — Poule des produits. — 2,500 fr. — 2,000 mètres environ. — Marius, m., 3 a., 55 k., au comte F. de David Beauregard 1 ; Marjolaine, f., 3 a., 53 k. 1/2 2.

Prix des Veneurs. — 1,500 fr. — 2,000 mètres environ. — Le Tétrarque, m., 6 a., 75 k., à M. H.-Ed. Meyer 1 ; Bastidon, m., 3 a., 71 k., à M. W. Canaple.

Prix d'Ouverture. — 2,000 francs. — 1,800 mètres environ. — Dona Sol (5,000), f., 3 a., 54 k. 1/2 ; à M. F. Piraino 1 ; Muffi (5,000), m., 3 a., 59 k., au vicomte Ph. d'Espous de Paul 2.

Premier prix Biennal. — 1898-1899, 2^e année. — Handicap. — 2,500 fr. — 2,000 m. env. Serpent, m., 4 a., 62 k., au comte F. de David-Beauregard 1 ; Olympia, f., 3 a., 53 k., au comte d'Espous de Paul 2.

Prix de Bonneveine. — Course de haies. — 1,500 fr. — 2,800 mètres environ. — Chrysalide II (6,000), f., 4 a., 66 k., par Vigilant et Ciboulette, au vicomte H. d'Espous de Paul 1 ; Escarole (6,000), f. à., 72 k., à M. Zafiropulo, 2.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France. — Steeple-chase. — 6^e série. — 2,600 fr. — 3,400 mètres env. — Retentissant, m., 4 a., 62 k., à M. E. Camoin, 1 ; La Marquise, f., 5 a., 66 k., à M. Zafiropulo, 2.

Les Courses en Corse.

Les courses qui ont eu lieu à Ajaccio les 5 et 12 mars ont bien réussi. Dans la première épreuve au trot monté, sept chevaux ont couru, mais les Commissaires ont dû distancer les deux premiers qui avaient par trop galopé. C'est une jument corse qui a été proclamée gagnante, *Lisa*, à M. Santivi, en 2' 21", allure modeste. Elle a, d'ailleurs, gagné le second jour dans la même vitesse.

La classe des poneys corses qui ne réunissait que des poneys de taille inférieure à 1 m. 30, a été courue en 3' 04".

Pour un début dans un pays aussi peu privilégié que la Corse, et où l'organisation a été faite à l'improviste, il faut reconnaître que ce n'est vraiment pas mal. A quand la prochaine.

CHASSE



CHIENS

EXPOSITION CANINE DE LYON

du 20 au 23 Avril 1899

L'Exposition canine de Lyon, organisée par la Société canine du Sud-Est, s'annonce déjà comme un très gros succès. Les engagements arrivent en grand nombre, chaque jour, au Secrétariat.

M. le major Fritz Bloesch, le banquier de Bienne (Suisse), bien connu, grand amateur et éleveur de chiens St-Bernard, vient d'accepter de venir juger les classes de chiens de St-Bernard et celles de dogues danois et allemands en remplacement de l'éminent kynologue, M. Max Sieber, qui avait accepté ces délicates fonctions, mais qu'une mort rapide vient d'enlever à l'affection des siens.

M. le major Bloesch connaissant admirablement les races qu'il aura à juger, nous sommes certains que ses compatriotes n'hésiteront pas à engager leurs chiens à Lyon et nous pouvons nous attendre à voir les plus beaux spécimens des races de chiens de St-Bernard et de dogues allemands.

Le Comité a créé deux nouvelles classes pour les chiens de St-Bernard. La première, pour les chiens de St-Bernard à poil long, âgés de 6 mois au moins et de 14 mois au plus (mâles et femelles). La deuxième, pour les chiens de St-Bernard à poil court, âgés de 6 mois au moins et de 14 mois au plus (mâles et femelles).

Comme attractions, la Société Canine du Sud-Est a l'intention d'organiser des concours de chiens raltiers

qui ne manqueront pas d'intéresser vivement les visiteurs de l'Exposition. Ces concours auront probablement lieu le vendredi, 21, et le samedi, 22 avril. Le dimanche, 23 avril, jour de la clôture de l'Exposition, il y aura probablement un grand concert de trompes de chasse, auquel prendront part les principales sociétés de trompes de la région.

Nous rappelons aux intéressés que les engagements des chiens doivent être parvenus avant le 5 avril au secrétariat de la Société Canine du Sud-Est, 35, rue Tupin, à Lyon, où l'on trouvera le programme de l'Exposition et des bulletins d'inscription. BUBLANNE.

Field-Trials du Bouleau.

La Société Centrale pour l'amélioration des races de chiens en France a fait courir ses field-trials, les 23 et 24 mars, sur les chasses de M. le vicomte A. de Chezelles, au Bouleau.

Voici le résultat du concours international à grande quête qui était jugé par MM. Smale, Grassal et baron Jaubert et qui comptait 15 chiens engagés, 8 setters anglais et 7 pointers.

1^{er} prix, 1000 fr.: Little Mab of Fitz James, chienne pointer à M. le docteur Labitte, de Paris, présentée par son dresseur, M. P. Masset. Little Mab est une chienne remarquablement douée, elle a fait un travail parfait. Elle est engagée dans les grands concours de Belgique qui auront lieu le mois prochain; nous ne serions nullement étonnés de la voir remporter une vaste moisson de lauriers.

2^e prix, 500 fr.: Wild Rake Rake, setter anglais, à M. Jean Côte, présenté par son dresseur, M. A. Payen. Rake est certainement un chien ayant des qualités, mais il est loin de valoir Little Mab; il est surtout très lunatique.

3^e prix, 200 fr.: Cranfield Dora, chienne setter anglaise, à M. M. P. Baron, présentée par son dresseur, M. Cassidy. Dora est une excellente bête au nez prodigieusement puissant, ayant déjà à son actif de nombreux succès remportés aux field-trials, entre autres, le 2^e prix des field-trials de Normandie 1899.

Wild Freda, 98, chienne setter anglaise, à M. A. Richard (Belge), présentée par son dresseur, M. T. Urbès, s'est moins bien comportée qu'en Normandie où elle avait remporté le 1^{er} prix dans le concours international à grande quête; elle n'a obtenu qu'un certificat de mérite.

Falote de la Charité, setter anglaise à M. le docteur A. Janez, de Lyon, qui était engagée et dont on disait le plus grand bien, n'a pas pu prendre part au concours, étant tombée en folie deux jours avant son départ. La voilà bien, la guigne, comme dirait mon excellent ami Fred.

Les épreuves ont été courues par un temps plutôt froid et désagréable; aussi l'assistance n'était-elle pas très nombreuse. Le gibier, sans être très abondant, était suffisant pour rendre le travail des chiens intéressant. En somme, on peut dire que les field-trials de 1899 ont parfaitement réussi.

BUBLANNE.

Echos et Nouvelles

Club français du chien de berger. — A l'occasion du concours agricole régional de Carcassonne — 20 au 28 mai 1899 — un nouveau field-trial de chiens de berger, organisé sous le patronage du Club français, avec l'appui de la ville de Carcassonne et de la Société centrale d'agriculture de l'Aude, aura lieu dimanche 21 mai prochain.

Ce nouveau sport, qui présente un côté si utilitaire, a décidément pris pied en France. Il s'y répand dans tous les départements. Le Club belge qui, lui, a eu l'honneur d'importer cet *english sport* sur le continent, annonce enfin la deuxième série d'épreuves pour cet été.

Espérons que, pour s'être fait attendre si longtemps, ces épreuves n'en seront que plus intéressantes sous tous les rapports.

Le Gibier de l'Empereur d'Allemagne. — Guillaume II passe pour être un souverain économe. Mais sa dernière « économie » paraîtra à bon droit excessive.

L'empereur d'Allemagne vient d'imaginer de faire vendre aux halles de Berlin le gibier tué dans ses chasses. Pour la première fois, cette « opération commerciale » a eu lieu il y a quelques jours.

Toutes les pièces tuées par l'empereur étaient ornées d'une couronne et portaient cette inscription: « Tué par Sa Majesté l'empereur Guillaume. »

Malgré cela, les amateurs de gibier n'ont pas « marché » et les différentes pièces de la chasse impériale ont été écoulées à des prix très minimes.

Il faudra trouver autre chose, Kaiser, puisque vos sujets ne se laissent pas poser vos lapins!

TIR AUX PIGEONS

Tir aux Pigeons de Lyon

PROGRAMME DU MOIS D'AVRIL

Dimanche et lundi 2 et 3 avril. — **Prix d'Ouverture**, 600 fr. — Handicap, 9 pigeons, 4 pigeons, le 2 avril. — 5 pigeons, le 3 avril. — Entrée, 40 fr.

2 pigeons manqués mettent hors concours.

Dimanche 9 avril. — **Prix d'Avril**, 200 fr. — 5 pigeons 26 mètres. Entrée, 25 fr.

Dimanche 16 avril. — Tir d'exercice et Poules à volonté.

Dimanche 30 avril. — **Prix du Printemps**, 400 fr. — Handicap, 7 pigeons. Entrée, 30 fr.

Tir aux Pigeons de Monte-Carlo

Trente-deux tireurs ont pris part au **prix du Cap Saint-Jean**, gagné par M. Asplen, 9/9. Les deuxième et troisième places sont partagées entre MM. Jasigi et Poizat, 8/9. Autres poules: MM. Balas, Hans, Marchs, Galletti, Roberts.

Le prix de Clôture a réuni cinquante-sept tireurs. M. Puccinelli a été premier tuant 16/19, il gagne une médaille d'or et 8,210 fr.; M. Maine 15/19, deuxième, gagne 3,425.; MM. Poizat et Duperron 6/7, partagent la quatrième place et gagnent chacun 677 fr. Autres poules: MM. Galfon et Bossi.

Vingt-un tireurs ont pris part au **prix d'Adieu**, gagné par M. Hans Marchs 9/9. M. Poizat 8/9 deuxième. Lord Portarlington 7/8 troisième. Autres poules: MM. Balas, Galfon, Paccard, de Mauduit, R. Gourgand.

Résultat du deuxième concours de tir au sanglier clos le 24 mars 1899. M. le comte Voss, 40 points, premier; M. le baron de Montpellier, 36 points, deuxième; M. Beresford, 36 points, troisième.

Tir au pistolet: M. Barrier, 40 points, premier; M. Gauthier, 43 points, deuxième; M. Pensa, 41 points, troisième.

TIR

LETTRE OUVERTE

A mon ami John Lander

Rédacteur à la Gazette des Carabiniers Suisses

Le Match et la Suisse

De bonnes nouvelles m'arrivent d'Amsterdam. La Norvège a donné son adhésion au 3^e match, ce qui porte à six le nombre des nations inscrites: l'Italie, la France, l'Angleterre, le Danemark, la Norvège et la Hollande. Sillem, qui m'écrit cela, ajoute: Le record de Lyon est battu! Bravo, les Hollandais!

Il paraît même que la Belgique ne serait point si sourde qu'on le supposait aux appels de nos camarades. Van den Branden, Myin et Tockie cherchent à constituer le groupe belge et, sans doute, y parviendront.

Que dis-tu de cela, ami Lander? Et que devient donc notre

vieille et bonne Suisse, le pays des congrès et des accords internationaux, au milieu de cet enthousiaste accord international des tireurs ?...

Comment, de ce « concert européen » d'un nouveau genre, de cette démonstration touchante de camaraderie et d'amitié, la croix fédérale serait seule absente ?...

Et cela, quand la Suisse représente, aux yeux du monde entier, le pays classique du tir, celui dont on admire les fêtes merveilleuses — ces tirs fédéraux inoubliables et inimitables — celui dont les tireurs sont légion et qui peut mettre en ligne des champions comme Lüthy, Franck Jullien et autres !

A lire ton dernier article, on pourrait conclure que les conditions imposées, l'arme absolument libre, la position couchée, c'est-à-dire autant d'accrocs aux habitudes suisses, seraient la cause de cette reculade ? A quoi sert d'épiloguer sur toutes ces questions d'armes et de positions ? Quand nous allons dans les tirs fédéraux, nous n'en discutons pas les conditions et, cependant, Dieu sait si quelques-unes d'entr'elles (comme, par exemple, le poids des armes imposé à 5 kilogs 500 !) sentent le siècle passé.

Dans les matches internationaux, il ne s'agit pas de savoir qui tire le mieux à la manière suisse ou, à la manière anglaise, ou à la manière hollandaise. Il ne s'agit pas de savoir quelle nation, prise dans son ensemble, tire le mieux ; et je me suis déjà expliqué à ce sujet. Il s'agit de mettre en présence, comme dans tous les principaux sports, des équipes choisies, triées sur le volet, exprimant, si tu le veux, le maximum d'habileté et d'adresse que peut donner un groupe de tireurs, mais nullement la force moyenne du pays qui envoie ce groupe.

En d'autres termes, le résultat du match n'engage pas l'honneur national. Les nationaux s'y intéressent, c'est entendu, cela se doit et cela se comprend ; mais, de même que la victoire des tireurs suisses à Lyon, en 1897, n'a rien ajouté à leur grande et légitime réputation, de même leur défaite à Turin, l'an dernier, n'y a rien enlevé. Au point de vue du tir, la Suisse est toujours, après comme avant Turin, le premier pays du monde. Te voilà satisfait, je pense.

Je me trompe, cependant, en disant que le résultat de Turin n'a aucune conséquence ; il a donné aux champions suisses l'obligation impérieuse, absolue, de se présenter au troisième match ; il implique une revanche, non pour la Suisse dont l'honneur n'est pas en jeu, mais pour des maîtres comme ceux dont je citais les noms tout à l'heure et qui ne pourraient consentir à rester sur le troisième rang de Turin.

Donc, ami Lander, la participation de la Suisse s'impose. Nous discuterons plus tard les questions de détail ; nous dirons même tout de suite, si tu y tiens, que les matches internationaux ne présentent pas d'utilité, encore moins de nécessité, au point de vue purement technique du tir.

Mais, tu reconnaitras avec moi que ces réunions répondent à un besoin de concorde et d'amitié ; qu'elles rendent plus étroites les relations existant entre les associations de tir de chaque pays ; qu'elles peuvent apporter aux grands concours internationaux un élément de succès ; qu'elles doivent contribuer au développement de notre œuvre en facilitant les comparaisons d'armes, de munitions et de méthodes.

Si tu ne contestes pas cela, et si tu reconnais, en outre, qu'en faisant tout ce bien, les matches internationaux ne font de mal à personne, alors mon vieil ami Lander, attèle-toi avec nous au char des idées nouvelles, pousse à la roue au lieu de la retenir, et dis-toi bien que, pour une fois que tu auras sacrifié au côté moral et philosophique de l'entreprise toute la logique de technicien, tu n'en auras pas moins travaillé pour la grande cause du tir que nous servons tous les deux.

Donc, en avant pour Loosduinen !

JEAN QUITTIE.

Concours International de Marseille

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'Union Nationale des Sociétés de Tir de France vient de

verser à la Patriote de Marseille les 50,000 fr. primitivement accordés pour le 6^e Concours international de Tir qui devait avoir lieu à Malo

Nos amis de Marseille travaillent activement à l'élaboration définitive du programme que nous insérerons aussitôt qu'il nous sera adressé.

XVI^e Championnat de France (1899)

PROGRAMME (SUITE)

(Voir le n° 64)

Troisième épreuve dite du Championnat.

ART. 13. — La troisième épreuve aura lieu à Paris les 14, 15 et 16 octobre et à Alger les 7, 8 et 9 octobre.

ART. 14. — Elle sera tirée en trois séries fixes de 5 balles, chaque série dans une des trois positions réglementaires ; les tireurs auront la faculté de tirer leurs trois séries consécutivement, sans arrêt anormal, sur le même carton-cible.

Le coût de la troisième épreuve est fixé à 5 francs, il n'y aura pas de rachat pour cette épreuve.

ART. 15. — Seront admis à la troisième épreuve tous les tireurs classés à la deuxième.

ART. 16. — Il n'y aura qu'un seul classement sur l'ensemble des trois séries. Ce classement comportera 50 prix espèces comme suit :

1 ^{er} prix :	500 francs et le titre de champion :	500
2 ^e —	250 —	250
3 ^e —	200 —	200
4 ^e —	150 —	150
5 ^e —	100 —	100
6 ^e et 7 ^e	75 —	150
8 ^e à 10 ^e	50 —	150
11 ^e à 15 ^e	30 —	150
16 ^e à 20 ^e	25 —	125
21 ^e à 30 ^e	20 —	200
31 ^e à 50 ^e	10 —	200

Total..... 2.175

Les dix premiers recevront, en outre, un fusil d'honneur du Ministre de la Guerre ; les dix suivants recevront la breloque en vermeil, et les trente suivants la breloque en argent.

Tous les tireurs de la troisième épreuve recevront un diplôme de classement.

Les fusils d'honneur, indiqués ci-dessus, ne seront attribués aux dix premiers lauréats qu'autant que ceux-ci n'en auraient pas déjà reçu du même modèle, en récompense, dans les Concours nationaux et les Championnats précédents. Lesdits fusils non attribués de ce fait, seraient affectés aux tireurs subséquents ; mais les breloques revenant aux lauréats qui bénéficieraient de cette disposition seraient alors attribuées aux lauréats désignés par le classement pour l'obtention des fusils d'honneur.

ART. 17. — Trois breloques en or seront affectées à chacun des meilleurs tirs debout, à genou ou couché.

ART. 18. — *Dispositions communes aux trois épreuves.*

Les tireurs pourront se servir des armes leur appartenant, dont les modèles sont en usage dans l'armée française, mais étant entendu qu'elles seront réglementaires, quelle que soit leur origine de fabrication.

La détente devra supporter un poids minimum de 2 kilogrammes.

ART. 19. — Les cartouches, rigoureusement réglementaires, seront délivrées par les Sociétés propriétaires des stands où le tir sera exécuté ; pour le tir au Lebel, on ne pourra se servir que des cartouches fournies par la Société où l'on tirera (modèle de l'Union ou modèle de l'Etat).

ART. 20. — Le tir du Championnat est exclusivement réservé aux tireurs de nationalité française.

ART. 21. — Le classement des tireurs à la série se fera par la multiplication des points obtenus par le nombre de balles

en cible et la division du produit par le nombre de balles tirées; en cas d'égalité, au moindre écart de la balle la plus éloignée du centre.

ART. 22. — La direction du tir est confiée aux Sociétés propriétaires des stands où il aura lieu.

ART. 23. — Pour la première épreuve, les tireurs auront la faculté de choisir eux-mêmes le stand où ils désireront exécuter leur tir; ils pourront effectuer leurs rachats dans d'autres stands, en payant de nouveau 5 francs pour la première série.

ART. 24. — Pour la 2^e épreuve, le tireur ne pourra la tirer que dans un des stands où il aura tiré une série d'entraînement.

ART. 25. — Afin de bien établir la sincérité des tirs dans les divers stands, le tir du Championnat ne sera valable qu'autant qu'il sera exécuté en présence d'un délégué de la Société propriétaire du stand et d'un tireur autre que celui qui fait le Championnat. Les cartons-cibles devront être revêtus de la signature: 1^o du délégué de la Société; 2^o du tireur intéressé; 3^o du tireur ayant assisté à l'exécution du tir.

ART. 26. — Les cartons-cibles du Championnat devront être retournés à l'Union dans les cinq jours qui suivront la date indiquée pour la clôture du Championnat après chaque épreuve. Les cartons qui ne seront pas parvenus à l'Union dans ce délai ne seront pas classés.

ART. 27. — Les dépouillements des tirs seront faits par chaque Société, sur un état de classement spécial. Mais les résultats indiqués ne deviendront définitifs qu'après contrôle fait à Paris par l'Union. Ils seront publiés à la partie officielle du *Tir National*.

Cette publication constituera, par elle-même, la seule communication aux tireurs des résultats de leur tir.

ART. 28. — Les prix non réclamés, dans un délai de 3 mois après la publication officielle au *Tir National* des résultats de la troisième épreuve, seront considérés comme abandonnés et acquis à l'Union.

ART. 29. — Toutes les difficultés qui pourront s'élever relativement au Championnat seront jugées définitivement et sans recours par le Conseil d'administration de l'Union, dont la juridiction est acceptée par la seule participation au Championnat.

COMMUNICATIONS

Société de Tir de Lyon. — En raison des fêtes de Pâques, le Stand ne sera pas ouvert le dimanche, 2 avril.

Le concours public mensuel est donc renvoyé au dimanche, 9, et le tir aux cartons pour le 2^e trimestre commencera le même jour.

Concours de Tir de la Lyonnaise. — Dimanche et lundi de Pâques, continuation et clôture du concours public de tir, 25, montée du Chemin-Neuf.

Classement au 26 mars :

Concours public. — MM. Martin, 196; André, 195; Belleguy, 194; Burdin, 193; Massip, 192; Delinski, 184; Giovanetti, 183; Billard, 182; Jullien, 181; Servet, 180; Martelat, 179; Bourgey, 174; Andrieux, 173; Bruyas, 172; Pellet, 172.

Mouches. — MM. Burdin, 96; Martin, 55; André, 53.

Concours d'honneur. — MM. Martin, 190; Burdin, 196; Giovanetti, 159.

Délégations de sociétés. — Union Franchevilloise, 251; La Martiale, 229; La Patrie, 228; La Jeune France, 226; L'Eclair de Villeurbanne, 194; Touristes d'Oullins, 135.

La Jeune France — C'est dimanche dernier, 26 mars, que cette excellente société, favorisée par un temps splendide, a commencé ses grands concours publics de tir à la carabine et de pointage de boules.

Attirés par le beau temps, beaucoup de tireurs et de pointeurs se sont disputé les premières places ainsi que les primes de mouches. Voici les résultats de la 1^{re} journée :

Tir public. — 1. Farge, 171; 2. Marquet, 152; 3. Pardon, 152; 4. Eugène, 151; 5. Grimonet, 145.

Sociétaires. — 1. Guillaume, 142; 2. Marmonier, 136; 3. Gérard 149; 4. Bédon, 148.

Dames. — Mme Bourget, 141; Mlle Julie, 83; Mlle Clerc, 54.

Concours pointage de boules. — 1. Rigollet, 26; 2. Guillaume, 24; 3. Challe, 22; 4. Ribot, Jules, 19; 5. J. L. Chaleyssin, 19; 6. Vaganay, 17.

Prime au plus grand nombre de séries. — M. Rigollet, 14.

Dimanche, continuation des concours.



AVIRON

U. S. F. S. A.

Commission d'Aviron. — Les Régates de Nice sont autorisées pour les membres de l'Union.

Régates Internationales de Nice.

Les régates à l'aviron qui auront lieu à Nice le 3 avril, sous le patronage de la Fédération des Sociétés Nautiques de la Méditerranée, sont organisées par le Club Nautique.

Seize sociétés, représentant 85 rameurs, se sont fait inscrire, parmi lesquelles la Société Nautique de la Basse-Seine, le Rowing-Club de Paris, la Société Nautique de la Marne, le Club nautique de France, la Société Canottieri di Napoli, etc. Toutes nos sociétés lyonnaises sont engagées et nous espérons qu'une fois de plus, elles feront triompher leurs couleurs.

Voici le programme des épreuves :

A 2 heures. — I. Canoës (Seniors et juniors). — 1.500 mètres environ; un virage. Trois prix : objet d'art et médailles. Prix spécial au premier rameur Junior.

A 2 h. 1/2. — II. Yoles franches à deux rameurs de pointe et barreur. Juniors. 1.800 mètres environ; un virage. Trois prix : objet d'art et médailles. Prix spécial à l'équipe composée de rameurs débutants, arrivée première de sa catégorie.

3 heures. — III. Yoles franches à deux rameurs de pointe et barreur. Seniors. — 1.800 mètres environ; un virage. Trois prix : objets d'art et médailles.

A 3 h. 1/2. — IV. Yoles franches à quatre rameurs de pointe et barreur. Juniors. — 2.000 mètres environ; un virage. Trois prix : objets d'art et médailles. Prix spécial à l'équipe composée de rameurs débutants arrivée première de sa catégorie.

A 4 heures. — V. Yoles franches à quatre rameurs de pointe et barreur. Seniors. — 2.200 mètres environ; un virage. Trois prix : objets d'art et médailles.

3 h. 1/2. — VI. Yoles franches à huit rameurs de pointe et barreur. Juniors et Seniors. 2.000 mètres environ en ligne droite. Trois prix : objets d'art et médailles. Cette course n'aura lieu que si elle réunit deux engagements.

Le soir, grande fête de nuit au port. Illumination des yachts.

La PREVOYANCE-ACCIDENTS, 10, quai de Retz, Lyon
assure les **ROWINGMEN** contre tous accidents.

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette

MAISON CH. PERNOT

91, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

Fabrique Nationale d'Armes de guerre HERSTAL, Liège

La sans chaîne OMEGA

Bicyclettes sans chaîne, depuis 380 fr. jusqu'à 525 fr.

NOTA. — Toutes les Machines sont garanties contre les vices de fabrication, ainsi que les Pneumatiques.



CYCLISME

Nos Sociétés Sportives

Le Bicycle et Automobile Club de Lyon

Ainsi que nous l'annonçons dans notre dernier numéro, et pour faire suite aux articles sur nos Sociétés Sportives que nous avons publiés l'année dernière, voici quelques détails sur le *Bicycle et Automobile Club de Lyon*, ancien *Vélo-Club*, dont la fondation remonte à l'année 1869.

Le Vélo-Club fut fondé par 58 membres : MM. André, Bardey, Bassereau, Bellaton, Benoît, Bernier, Blanc, Bonamour, Bouchage, Bobillier, Bredin, Chavant, Choll, Clémensot, Collomb, Corcellet, Didier, Dolbeau, Dumas, Duinge, Eyraud, Favre, Faugier, Fillet, Genest, Giraud, Girard, Giriat, Gras, Guinet, Guiche, L'Eplattenier, Mancardi, Marion, Marduel, Masson, Mazancieux, Meunier Charles, Meunier Etienne, Michel, Morra, Mouterde, Nicolas, Olivier, Piliot Antoine, Piliot Laurent, Querat Radisson Jules, Radisson Raymond, Radisson Saint-Cyr, Rabatel, Richard Xavier, Richard François, Richard Gabriel, Roustan, Thibaudet, Valansot, Vibert, Zipfel. Disons, à ce propos, que MM. Dolbeau, Marduel, Morra, Radisson Jules et Zipfel font encore partie du B. A. C. L. et n'en sont pas les membres les moins actifs.

Le premier président élu fut M. Jules Radisson, dont le mandat fut renouvelé durant quinze ans ; M. Radisson, ainsi que nous venons de le dire, fait encore partie de la Société, soit trente ans de présence, record qui n'est pas près d'être battu. Il faut entendre M. Radisson racontant ses débuts en vélocipédie ; pratiquant le *célerifère* dont le concierge de la Martinière possédait un exemplaire ; il fut presque traité de fou par ses amis, lorsqu'il leur fit la description du vélocipède à deux roues qu'il avait vu à Paris. Ses amis ne furent convaincus que lorsque Michaux lui eût envoyé le deuxième vélocipède qu'il ait construit. Ils mirent un temps infini pour arriver à se tenir à peu près bien sur un instrument d'autant plus ingrat qu'ils n'avaient personne pour leur en inculquer les principes.

Les manèges cyclistes ne datent pas d'hier, et la salle de la Rotonde servait alors de salle de réunion aux membres du Vélo-Club qui, dès leur formation, s'y réunissaient le mardi et le vendredi ; cette immense salle leur étant exclusivement réservée, ils y faisaient de merveilleux carrousels, dont les résultats d'ensemble et d'équilibre sont inconnus de nos jours.

Le 8 mai 1870 le Vélo-Club donna au camp de Sathonay des courses vélocipédiques au bénéfice de l'œuvre des Petites Filles des Soldats ; cette journée laissa un bénéfice de 1342 fr.

La guerre de 1870-71 arrêta l'essor du Vélo-Club, qui vit partir une grande partie de ses membres ; combien en revinrent, hélas ? Il fusionna, par la suite, avec le Bicycle-Club dont le nom le plus connu fut conservé.

En 1871, M. Pierre Payet organisa une journée de courses qui eurent lieu au clos Jouve, journée où se révélèrent les coureurs Keen, Moore, Viennet, Joguet, Charlet, Buisson, Charvèron, etc. ; ces deux derniers font encore partie du Bicycle-Club et se contentent de courir le championnat des vétérans.

En 1881 une scission se produisit au sein de la Société dont quelques membres se retirèrent pour fonder le Club des Cyclistes. Société qui, cinq ans après, en 1886, réintégra au Bicycle-Club.

Le Bicycle-Club a été une des Sociétés fondatrices de l'Union-Vélocipédique de France et, en cette qualité, prit part aux congrès : le premier à Agen en 1883, puis Paris 1884, Bordeaux 1885, etc. M. Varlet, membre du Bicycle-Club, fut président de l'U. V. F. de 1881 à 1885.

Bien que l'U. V. F. ait été bien discutée ces dernières années, le Bicycle-Club n'a jamais voulu s'en séparer.

Le B. A. C. L. fonda aussi la Fédération du Haut-Rhône dont il eut la direction de 1886 à 1894.

S'occupant beaucoup de courses, il donna, le 12 juin 1887, sur la place Bellecour, une réunion qui fit époque dans les annales cyclistes de la région. Un vase de Sèvres, don du Président de la République, plus de 3,000 fr. de prix en espèces, des médailles et objets d'art avaient attiré les meilleurs coureurs de France : Duncan, Suberbie, Eole, noms oubliés aujourd'hui.

Il faut dire, cependant, que, depuis quelques années, cette Société a quelque peu abandonné le cyclisme pour s'adonner de préférence au tourisme et aux réunions intimes au Cercle, rue Bât-d'Argent.

Tous les dimanches, a lieu une sortie rendue toujours intéressante par la variété des excursions. Tous les mercredis et vendredis, les membres se rencontrent à leur Club et la caractéristique de ces réunions est une camaraderie que l'on rencontre dans peu de sociétés.

Les présidents successifs de la Société ont été MM. Buisson, de 1881 à 1885 ; H. Casati, 1886-1887 ; Medecet, 1888 ; le baron Goujon d'Abella, 1889 ; Medecet, 1890 ; Villard, 1891-1892 ; Comparat, 1893 ; Durand, 1894-1895, Jamin, de 1896 à 1899.

Cette année le bureau est composée de MM. V. Clozel, président ; L. Marcel et S. Brun, vice-présidents ; Dériard, trésorier ; Burdel, secrétaire ; Colin, trésorier-adjoint ; Sautoux, secrétaire adjoint. Il existe, en outre, un comité sportif pris dans le sein du bureau et composé de MM. S. Brun, président sportif ; Colin, trésorier sportif ; Sautoux, secrétaire sportif ; Bassel, Ollion, Ardoin, membres.

A titre de curiosité, nous exposons dans les bureaux du *Lyon-Sport*, le programme de la journée de courses qu'organisa, ainsi que nous le disons plus haut, le 8 mai 1870, le Bicycle-Club, au camp de Sathonay, au profit de l'œuvre des Petites Filles des soldats et à laquelle prirent part les fines pédales de l'époque Emerl, Crombac, Crépel, Grandjean de Genève ; Raymond Viennet, Chatelain, baron Duguesne, Baretta, Rochet, Tisser, etc.

Ce fut la première course vélocipédique donnée en France.

L'article premier du règlement de ces courses est à citer :

Art. 1er. — La tenue des coureurs se composera rigoureusement d'une casaque en soie de couleur, d'un pantalon blanc, d'une casquette de couleur, de bottes ou molletières.

Nous n'en sommes plus là et l'esthétique n'y a certainement rien gagné.

R.

COURSES A VENIR

VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

L'administration du Vélo-drome Tête-d'Or informe MM. les Cyclistes que les réparations de la piste sont complètement terminées.

Dimanche et lundi de Pâques, réunions d'entraînement préparatoire pour la réunion d'ouverture du dimanche 9 avril à laquelle prendront part plusieurs de nos meilleures pédales parisiennes.

Bien que le programme ne soit pas encore définitivement arrêté, deux grandes courses y figureront : une course à l'américaine et une course de 25 kilomètres avec entraîneurs.

CYCLISTES !

MOTOCYCLISTES !!

CHAUFFEURS !!!

LA " COMBINAISON AUTO-VÉLO "

Extra léger, imperméable, hermétique
indispensable aux sportsmen

MODÈLES DÉPOSÉS : Hommes, 29 fr. ; Dames, 29 fr.

A LA GRANDE MAISON
LYON - Place de la République - LYON

La direction du Vélodrome municipal à l'honneur d'informer MM. les Etudiants civils et militaires des Facultés de Lyon, ainsi que MM. les élèves de toutes les Ecoles lyonnaises, qu'à dater de ce jour, ils bénéficieront d'une réduction de cinquante pour cent, sur le prix de l'entraînement, et cela sur la simple présentation de leur carte de l'année.

MM. les professeurs et instituteurs qui désireront bénéficier du même avantage n'auront qu'à en faire la demande au contrôleur.

Fédération Cycliste Lyonnaise.

La Fédération cycliste lyonnaise, encouragée par le grand et légitime succès obtenu l'an dernier par l'épreuve militaire qu'elle avait organisée, se propose, cette année, ainsi que cela a déjà été annoncé, d'en donner une réédition. Cette manifestation sportive aura lieu le 30 avril prochain, sous les auspices de M. le gouverneur militaire de Lyon. La route Lyon-Bourgoin, précédemment choisie, est maintenue, avec virage à 3 kilomètres après la Verpillière, soit en tout 60 kilomètres.

De même que l'année passée, la course sera ouverte à tous coureurs qu'ils appartiennent, ou non, à une société fédérée.

Le brevet militaire sera décerné à tout coureur ayant effectué le trajet en moins de 4 heures.

De plus, nous pouvons assurer dès à présent, que 10 prix spéciaux seront affectés aux dix premiers arrivants en moins de 2 heures et appartenant à la Fédération.

Les inscriptions, sans frais, sont reçues pour les membres des sociétés fédérées, dans chaque siège social et seront centralisées par les soins du secrétaire de la F. C. L. Les cyclistes n'appartenant pas à la Fédération pourront se faire inscrire aux adresses ci-dessous moyennant le paiement d'un droit d'inscription fixé à 2 francs, au siège social de la Fédération, café de la Paix, Crozet, place Bellecour; aux bureaux de la rédaction du *Lyon-Sport*, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63; brasserie Comte, 33, quai de Vaise.

Les militaires en activité de service et courant en tenue sont exemptés du droit d'inscription.

Des renseignements détaillés seront donnés ultérieurement par la voie de la presse.

La prochaine réunion du Comité directeur aura lieu mardi 11 avril courant à 8 h. 1/2 précises.

Lyon-Bourgoin et retour.

Une grande course vélocipédique, entre Lyon et Bourgoin et retour, est organisée par la maison bien connue, *Le Tailleur Pauvre*, 66, cours de la Liberté, pour le 16 avril courant, sous le patronage de l'U. V. F. (section du Rhône).

500 francs de prix en médailles sont réservés aux gagnants: au 1^{er}, une médaille en or de 150 fr. (valeur réelle); au 2^e, médaille or de 100 fr. (dito); au 3^e, médaille or de 75 fr. (dito); aux suivants, médailles or de 50, 30, 25 fr., etc.

Ne pourront prendre part à la course que les non-professionnels munis d'une licence de l'U. V. F. et les amateurs faisant partie d'une société cycliste, pourvu qu'ils présentent une lettre du président de leur société, déclarant qu'ils sont amateurs.

Les souscriptions sont reçues dans les magasins du *Tailleur Pauvre*, 66, cours de la Liberté.

Lyon-Sport applaudit de tout cœur à cette heureuse initiative dont les résultats, surtout au point de vue de l'exemple donné, ne peuvent être que très favorables au sport dans notre ville.

Le succès de la course est d'ores et déjà assuré, les engagements reçus dès la première heure étant très nombreux.

Dans notre prochain numéro nous donnerons de plus amples détails sur son organisation.

MONTÉLIMAR. — La Société Montélimar-Vélo a organisé, pour le

7 avril, de grandes courses internationales à l'occasion de l'inauguration officielle du Vélodrome de Bel-Air qui aura lieu ce jour là.

En voici le programme :

1^{re} Course. — *Locale-Handicap* (2,000 mètres), ouverte à MM. les membres du Club et aux cyclistes de l'arrondissement de Montélimar (engagement gratuit); 1^{er} prix: un objet d'art (valeur 100 fr.); 2. prix; médaille de vermeil; 3. prix: une médaille d'argent; 4. prix: une médaille de bronze.

2^e Course. — *Internationale-bicyclettes* (3,000 mètres), par séries de 1,000 mètres. — 1^{er} prix: 200 fr.; 2^e prix: 60 fr.; 3. prix: 25 fr.; 4. prix 10 fr., plus deux primes au poteau: 10 fr. tous les kilomètres. — Temps imposé: séries, 1^{re} 50^s; finale, 5^{re} 45^s.

3^e Course. — *Military* (3,000 mètres), par séries de 1,000 m. (ouverte aux militaires en activité de service) engagements gratuits. — Prix: Objets d'art offerts par M. le Ministre de la Guerre et M. le Ministre de l'Intérieur.

4^e Course. — *Internationale avec entraîneurs* (10 kilomètres). — 1^{er} prix: 100 fr.; 2. prix: 25 fr.; 3. prix: 15 fr. — Temps imposé 15^{re} 50^s.

5^e Course. — *Honneur-Handicap* (1,000 mètres), obligatoire pour les lauréats des courses précédentes. — prix: un objet d'art offert par M. Loubet, Président de la République.

Règlement des courses. — 1^o Les engagements sont reçus chez M. le secrétaire de la Société. Pour être valables ils devront être accompagnés de la somme de 3 fr. en espèces, mandats ou bons de poste. — Cette somme sera remboursée à tous coureurs prenant part à une épreuve. — MM. les coureurs sont prévenus que tout engagement non accompagné de cette somme sera considéré comme nul et non venu.

2^o L'engagement devra porter: le nom du coureur ou son pseudonyme; la Société dont il fait partie: la couleur du maillot et celle de l'écharpe (le port de l'écharpe-foulard est obligatoire). Une tenue correcte est de rigueur.

3^o Les numéros d'engagements serviront pour le classement des séries et finales.

Les engagements locaux ne seront reçus qu'à partir du 30 mars. — La clôture générale en est fixée au 4 avril à midi. — Ce délai passé, aucun engagement ne sera reçu.

4^o Les temps indiqués sur le programme seront rigoureusement appliqués. En cas contraire les prix subiront une réduction de 50 0/0. — 5^o Les prix portés à ce programme sont *absolument nets* et sans aucune retenue, mais la Société se réserve de majorer sur les programmes publics et affiches les prix portés sur ce présent programme.

6^o En cas de mauvais temps les courses seront remises au dimanche suivant, 9 avril. Il ne, pourra de ce fait, être servi aucune indemnité aux coureurs.

7^o Le règlement de course de l'U. V. F. sera seul appliqué.

Le Président de la Société Montélimar-Vélo: H. DURE.

AUBENAS (Ardèche). — L'Union Vélocipédique aubenassienne organise, pour le dimanche, 2 avril, de grandes courses cyclistes sur la piste du Champ-de-Mars.

Les prix consistent en 200 francs en espèces pour les professionnels et des objets d'art et médailles réservés aux amateurs. A bientôt le programme.

COURSES DE LA SEMAINE

Excursionnist-Sporting-Club.

Cette jeune société a donné dimanche, 26 mars, au Vélodrome de Genassa première réunion de courses qui était ainsi com-

LA PHÉBUS est LA REINE des Bicyclettes, **LE PHÉBUS** est LE ROI des Motocycles

M. BOUCHARD, Représentant, 4, rue de la République, LYON

posée : épreuve de classement et première de brassard, dont voici les résultats : Course de classement : 1^{re} Série, 1^{er} Gonin, 2. Pascal. 2. Série, 1. Bernut, 2. Michallet. *Finale*, s. Gonin, 2. Bernut, d'une épaisseur de pneu. *Coursede Brassard* : 1. Connin, 2. Césard. En somme, journée très satisfaisante.

Nous rappelons que l'E. S. C. organise, pour les fêtes de Pâques une sortie cycliste sur Condrieu et Saint-Etienne.

Réunion obligatoire et mensuelle samedi soir pour tous les sociétaires à 8 h. très précises, l'amende réglementaire sera infligée.

Nous adressons à cette jeune Société, qui sait si bien joindre l'utile à l'agréable, nos vives félicitations.

FÊTES ET RÉUNIONS

Union vélocipédique lyonnaise.

Samedi dernier a eu lieu, dans les salons du café Monnier, la fête annuelle donnée par l'Union vélocipédique lyonnaise.

Le bal a été précédé d'un banquet réunissant les membres de cette importante société et de nombreux invités.

Autour de M. Roussillon, le sympathique et aimable président de l'U. V. L., prennent place MM. Clozel, président du Bicycle et Automobile-Club de Lyon; Brunier, vice-président du Cyclophile Lyonnais; Reguet, de la Fédération Cycliste Lyonnaise; Perdrix, président du Cyclophile Vaisois; Cernon, président du Cercle de la Pédale; Chapuis, délégué départemental du Touring-Club de France; Fangeau, du Rapid Club; Bouvier, vice-président, Artru, secrétaire de l'U. V. L.; Bouchard, Janin, Gauthier, Bugaud.

Au dessert, M. Roussillon porte un toast aux Sociétés sportives lyonnaises ainsi qu'à la presse. M. Clozel remercie au nom des Sociétés. M. Bouchard lève son verre aux champions de la Société de l'Union Vélocipédique Lyonnaise, MM. Gabriel et Mercier.

A 10 h. 1/2, le bal est ouvert et les danses se sont succédées, au milieu de l'entrain général, très tard, dans la nuit.

Remarqué le charmant carnet de bal offert aux danseuses accourues en grand nombre, dans d'élégantes et fraîches toilettes à cette fête si recherchée chaque saison.

Banquet du Typo-Cycle Lyonnais

N'ayant pu, par suite de circonstances fortuites, avoir à temps le cliché que nous comptions publier, nous renvoyons à la semaine prochaine le compte-rendu détaillé de ces agapes qui méritent, à tant de points de vue, de passer à la postérité.

Les typos avaient laissé au restaurateur le soin de nous rappeler leurs coquilles et leurs mastics. Nous avons surtout à signaler certaine sauce inéluctable à laquelle les amis Sédard, Waltener et Boiron rêvent encore. Il y a eu là certainement l'établissement d'un record peu banal. Mais, à samedi !

U. V. F.

La Commission sportive a modifié ainsi qu'il suit la classification des coureurs pour l'année 1899 :

Hors classe : Arend, Bald, Bourrillon, Jacquelin, Morin, E.-W. Taylor.

Première catégorie: Banker, Barden, Boulay, Breitling, Broka, Tom Butler, Carman, Chinn, Courbe d'Outrelon, Cooper, Deschamps, Domain, Eror, Gougoltz, Grogna, Hamilton, Houben, Jaap Eden, Kiser, Lambrechts, Lehr, J.-B. Louvel, Mac Donald, Meyers, Mercier, Momo, Nieuport, Nossam, Outolchine, Parbly, Parsons, Pasini, Pétersen, Pontecchi, Protin, Ruinard, Singrossi, Tommaselli, Franz Verheyen, Van der Born, Wackie-witthz, Otto Ziegler.

Prière à nos correspondants de n'écrire que sur un seul côté de leur feuillet.

U. V. F.

SECTION DU RHONE.

Jeudi prochain, 6 avril, à 8 h. 1/2 du soir, au café Morel, place Bellecour, réunion des Unionistes qui pourront y retirer leurs cartes renouvelables en avril.

♣ Les coureurs amateurs devront, en vue des prochaines courses, faire leur demande de licence de non professionnels.

A cet effet le chef consul du Rhône rappelle aux sociétés affiliées qui n'ont pas encore envoyé la liste de leurs amateurs, de la lui faire parvenir au plus tôt, 5 rue de l'Hôtel-de-Ville, à seule fin que le Comité directeur puisse établir les licences des non-professionnels, car elles seront exigées dans les courses inter clubs, championnats de l'U. V. F., etc.

♣ Cette licence est délivrée *gratuitement* aux sociétés affiliées pour leurs membres inscrits au moment de l'affiliation,

Touristes Lyonnais. — En suite de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le samedi 4 février dernier, le Conseil d'administration a nommé pour l'année 1899, son bureau qui est ainsi composé : président, M. Terrasse; commandant-directeur, capitaine Delaunay; vice-président, M. Jacob; secrétaire général, M. André Allemand; trésorier-général, M. Granier; secrétaire-adjoint, M. Roussel; trésorier-adjoint, M. Eymin Jules; administrateurs, MM. Allègre, Allemand Auguste, Boulu, Cottet, Darne, Dénard, Dolbeau, Foilleret, Guérin, Guy, Loste, Mazoyer, Meynard, Rohmer, Répécaud, Ressler, Revillon, Tronel.

♣ Les Touristes Lyonnais organisent, pour le dimanche 30 avril, une fête de gymnastique qui aura lieu au Palais d'Elé, chemin Feuillat, à Monplaisir.

Entre autres productions, le cours de gymnastique exécutera ses exercices du concours de Dijon, auquel il compte se rendre pour la Pentecôte.

Tous les cours participeront à cette fête, y compris la fanfare.

Le bal commencera à 8 heures, pour finir à minuit.

Le concours de tir aura lieu sans interruption de 9 h. du matin à la nuit. Une cible et un classement spécial seront réservés aux dames.

Section de Villeurbanne : Dimanche 2 avril. — Repos.

Dimanche 9. — Répétition pour tous les cours, une amende sera infligée à tout manquant.

Dimanche 16. — Ouverture du grand concours de tir à 8 h. du matin.

Dimanche 23. — Continuation du concours de tir et manœuvre en armes pour le cours militaire.

Dimanche 30. — Concours de tir, manœuvre pour le cours de gymnastique.

Pour le 16, les sociétaires et pupilles se conformeront aux ordres de la section centrale, et ces ordres seront en outre affichés au siège. La Société prenant part au concours de Dijon, MM. les membres honoraires et amis qui voudraient se joindre à elle, se feront inscrire au siège où tous les renseignements leur seront fournis.

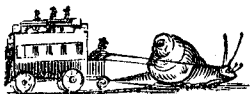
25, rue GRENETTE INSTITUTION KNEIP DE FRANCE
Articles spéciaux et exclusifs LINGERIE en Tissus cellulaire
POUR TOUTS GENRES DE SPORTS CHAUSSURES, Casquettes, Bretelle articulées, etc., etc.

CYCLES CASTOLDI

Médaille d'Or, Exposition Universelle, DIJON 1898

CYCLISTES! Avant d'acheter, voyez les nouveaux modèles 1899, qui seront cette année encore les meilleures et les plus belles machines lyonnaises.

R. CASTOLDI, CONSTRUCTEUR
32, Montée des Carmélites et impasse des Carmélites, LYON



AUTOMOBILISME

La grande semaine de Nice.

(Suite)

Le lendemain de la course Nice-Castellane, a eu lieu, comme l'année dernière, sur la place Evangélique, l'exposition des voitures et des motocycles ayant effectué le parcours. Beaucoup de monde, affluence nombreuse de visiteurs et d'élégantes chauffeuses s'intéressant aux modèles exposés, admirant les uns, critiquant les autres, « prenant des idées » pour arriver à la perfection des lignes de la voiture future qu'elles combinent déjà dans leur tête.

Nous avons déjà, depuis longtemps, donné notre manière de voir et de penser au sujet de la forme convenant le mieux aux voitures automobiles et nous pouvons la résumer en deux mots : « l'automobile ne doit pas être une voiture, mais une machine ». On ne doit pas sacrifier le mécanisme à la carrosserie, mais la carrosserie au mécanisme. Il est aussi insensé de vouloir prendre une voiture à cheval et mettre un moteur dedans que d'essayer de transformer une locomotive en voiture. Non : il faut un juste milieu et pour nous les voitures Panhard et Levasseur ont réalisé l'idéal du genre. Le moteur à l'avant, porté sur un châssis en fer susceptible de recevoir n'importe quelle forme de caisse qui agréera au client. Et c'est pour cela qu'à notre avis les voitures que nous venons de citer resteront encore longtemps le dernier cri du genre. Avec cela beaucoup de place pour les caissons à outils, les bagages, etc; tout le mécanisme étant à l'avant ou tout à fait en dessous et la caisse d'arrière n'étant encombrée ni par le moteur, ni par les courroies et les poulies de transmission.

Course du Mille.

Le lendemain, jeudi, avait lieu la course du Mille sur la promenade des Anglais. Toutes les précautions avaient été prises pour laisser la piste libre aux concurrents et éviter que quelque fâcheux ne se trouvât sous les roues d'une voiture lancée à 60 kil. à l'heure. Au reste, avec l'habitude des batailles de fleurs un rempart de barrières se dresse pour un rien sur la promenade des Anglais, sans compter l'aménité des membres du comité des fêtes qui ont refusé l'entrée de l'enceinte réservée au baron Zuylen, président de l'A. C. et au prince Orloff. Tout contribuait donc à faire le vide sur et autour de la piste.

Seize voitures ou motocycles ont pris part à la course, deux à deux. Puis d'élimination en élimination, on arrive à la finale qui met en présence Lemaitre et Giraud (ce dernier n'avait pu se classer l'avant-veille par suite d'un accident de courroie); c'est encore Lemaitre qui triomphe en couvrant le mille en 1'36" et le kilomètre, départ lancé en 57", soit une moyenne de 63 kil. à l'heure.

C'est déjà une jolie vitesse, surtout si on tient compte du mauvais état de la route à cet endroit et des passages pavés très durs quelquefois, à ces allures surtout.

Course de côtes.

Dans l'épreuve de côtes de la quatrième journée, c'est encore Lemaitre qui a triomphé.

La distance à parcourir était de 16 kil. 120 sur la route qui relie Nice à la Turbie, route dite de la Grande Corniche.

Lemaitre est arrivé premier en 24'23", soit pour l'heure 39 kil. 06, et cela sur une route tenant le milieu comme pente entre la montée de Choulans et le Chemin-Neuf. C'est invraisemblable !

Voici les résultats de cette course :

Voitures à deux places. — 1. n° 20, Lemaitre, en 24'23"; 2. n° 1, Giraud, 26'40"; 3. n° 27, De Dietrich, 28'51"; 4. n° 15, Loysel, 28'53"; 5. n° 36, Buissot, 29'57".

Voitures à quatre places. — 1. n° 39 Audibert-Lavirotte, 43'; 2. n° 102, A. de Rothschild, 43'34"; 3. n° 103, A. de Rothschild, 46'34"; 4. n° 14, Roscoff, 49'19"; 5. n° 37, Lacroix, 1 h. 12'45".

Voiture à six places. — N° 112, Guyenet et Balvay, 1 h. 3'51".
Motocycles. — 1. G. de Meaulne, en 26'47"; 2. Beconnais, 27'42"; 3. Jacquelin, 28'2"; 4. Gladiator, 30'8"; 5. Legras, 35'52".
G. de Meaulne a donc couvert dans l'heure 36 kilomètres.

Le Concours d'élégance de Monte-Carlo.

Le concours d'élégance pour les automobiles qui ont pris part aux fêtes, a eu lieu le 26 mars, à Monte-Carlo.

Le prince de Monaco a tenu à y assister, et a pris place au milieu du jury, composé de MM. Van Zuylen de Nyevelt, Camille Blanc, Albert Gauthier, de Dramard, Goudoin, Berlier, Arthur de Rothschild, général Carrey de Bellemare, prince Orloff, Eugène de Millo et Cahirau.

Les prix ont été divisés en deux classes :

1^{re} classe, voitures à 4 places.

35 voitures ont pris part à ce concours; 9 prix ont été décernés par le jury;

1^{er} prix, M. Camille Blanc (phaéton électrique); 2^e, M. Brunetta d'Ussau (phaéton); 3^e, M. A. de Rothschild (phaéton); 4^e, M. Gaston Reverdit (break-omnibus); 5^e, M. P. Meyan (phaéton).

2^e classe, voitures à 2 places.

14 voitures ont pris part au concours, 3 prix ont été décernés dans l'ordre suivant aux victorias de : 1^{er} prix, M. Robert. 2^e prix, Mme Dhasty. 3^e prix, M. Santos Dumont.

N'allez pas croire, au moins, d'après la rubrique de ce concours, que les prix soient décernés aux voitures les plus élégantes. Non, il n'en est rien, la forme ou la couleur des voitures ne compte pas. Le nom du propriétaire et ses relations avec les membres du comité font tout. Aussi n'encouragerai-je jamais un constructeur à se présenter devant le terrible jury sans un fort piston, non seulement à sa voiture, mais surtout auprès des membres du jury.

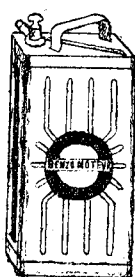
C'était la dernière épreuve de la saison sur le littoral; aussi les nombreux chauffeurs venus de tous les points de la France ont-ils dit adieu à la Côte d'Azur, les uns pour courir à de nouveaux lauriers, les autres pour rentrer chez eux et méditer sur les conséquences du règlement de courses de l'A. C. qui met sur le même pied et fait concourir ensemble des voitures de vingt chevaux avec d'autres de six.

La dislocation a eu lieu, le vide s'est fait sur nos routes et jusqu'à l'année prochaine nous ne verrons plus sur nos chemins la joyeuse animation de ces jours derniers. Espérons, toutefois, que, la course prochaine, on ne choisira plus un parcours aussi mouvementé que celui de cette année où, de crainte d'accidents, on a été obligé de neutraliser une soixantaine de kilomètres de trajet, ce qui enlève fatalement à la course une partie de son intérêt.

Savez-vous ce que l'on dit ici? Que Meyan, le directeur de la *France automobile*, l'organisateur de la course, las du même parcours, Marseille-Nice, prit un jour une carte et découvrit Castellane. Une idée géniale germa aussitôt en son cerveau et, sans s'occuper du profil de la route, on décréta que la course aurait lieu de Nice à Castellane.

Que l'expérience de cette année lui suffise et que, soucieux du bon état des membres de nos chauffeurs, il ne donne plus ainsi à nos coureurs l'occasion de se briser les os. Un seul parcours est pratique dans ces contrées : Marseille-Nice avec quelques variantes dans l'itinéraire si l'on veut. Tenons-nous en donc là pour une autre année.

P. NEUMATIC.



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

Athlétisme Football

U. S. F. S. A.

Comité du Sud-Est.

(Siège : Café de la Patrie, 142, avenue de Saxe.)

Séance du 27 mars 1899. — Présents : MM. Burnichon, Barbenès (F.C.L.), Héritier, Vincent, Chanas (A.C.L.), Motte, Molard (R.C.L.), Ducelier (P.C.L.). La séance est ouverte à 9 heures.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Caillot et du rapport de la commission de courses à pied du Sud-Est.

Le Comité fixe comme suit la disposition des épreuves des grands prix.

Dimanche, 21 mai, à 2 h. 1/2, régates sur la Saône.

On indiquera plus tard le bassin et le programme.

Lundi, 22 mai matin, au vélodrome de Genas, toutes les séries éliminatoires (véloce-pédie et course à pied).

Le soir à 2 h. 1/2 : 1. 100 m. finale, course à pied. — 2. 900 mètres handicap, course vélocipédique. — 3. Lancement du poids. — 4. Vitesse interscolaire, course cycliste. — 5. 400 m. finale. — 6. 1000 m. scratch, course cycliste. — 7. Saut à la perche. — 8. 1,500 m. finale, course à pied. — 9. Course de machines multiples. — 10. Lutte à la corde. — 11. 5.000 m., course à pied. — 12. 20 km., course cycliste.

Pour le saut à la perche, le Comité décide que tout inscrit qui n'aura pas sauté le matin 2 m. 35, sera éliminé d'office. En conformité à la décision de l'Union, le Comité décide : 1^o Pour chaque coureur le port d'un numéro correspondant à celui du programme; 2^o Le port de la culotte noire; 3^o Le port des couleurs officielles du Club que les coureurs représentent.

Le Comité demande pour l'organisation générale au F.C.R.L. de fournir 10 commissaires, le R.C.L. en fournira 4; l'A.C.L. 5, le P.C.L. 3.

En réponse à une lettre de Dijon, le Comité fixe au 14 mai les championnats de vélocipédie sur route du Sud-Est qui se courront à Dijon.

Le secrétaire, C. MOLARD

Le Comité se réunira le lundi 10 avril à 9 heures.

Commission de courses à pied.

CALENDRIER.

16 avril. — Courses interclubs organisées par l'Union Sportive Dijonnaise.

11 mai. — Challenge Ampère.

22 mai. — Grands prix de l'U. S. F. S. A.

4 juin. — Championnat du Sud-Est.

18 juin. — Championnat de France.

Réunion du mardi, 28 mars. — La séance est ouverte à 9 h. Présents : MM. Vuillermet, Fontanille (F. C. R. L.); Chanas, Ribard, Debroux (A. C. L.); Delorme-Berthet (R. C. L.); Moissonnier (P. C. L.). Absent excusé : M. Bavoze. Non excusés : Carron et Mialaud (U. S. L. A.); Motte (R. C. L.); Chavin, Collin et Revol (P. C. L.).

Pour la question du terrain, la commission attend les résultats des pourparlers engagés pour le Vélodrome de Genas. Le Comité du Sud-Est ayant décidé que la vélocipédie se ferait en même temps que les courses à pied, certaines modifications sont apportées au programme élaboré par le Comité. L'achat de certains objets tels que chronomètre, etc. sera demandé dans la prochaine réunion du Sud-Est. Quant au calendrier sportif, la commission prie les clubs qui organiseraient des réunions de courses à pied de l'en informer le plus tôt possible. Le secrétaire est chargé d'écrire dans ce sens à tous les clubs du Sud-Est.

M. Vuillermet, se rendant à Paris pour Pâques, est chargé de voir la commission de pied de l'U. S. F. S. A., à l'occasion des grands prix.

La prochaine séance est fixée au mardi, 11 avril.

Ordre du jour : terrain, correspondance, divers.

Cette réunion sera très importante; les excuses par lettre seules seront valables.

Le secrétaire : A. DEBROUX.



FOOTBALL-CLUB DE LYON

ET
RÉGATES LYONNAISES
(F. C. R. L.)

(Café GRUBER, 13, place des Terreaux)

Comité. Séance du 29 mars, sous la présidence de M. Burnichon. — Excusé : M. Child. — Absent non excusé : M. Hadley.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Child. M. Burnichon est chargé de le voir.

Championnat de France. — Après une longue discussion, le Comité décide à l'unanimité moins une voix, M. Place, de déclarer forfait dans le match contre le Stade Bordelais et de ne pas présenter d'équipe dans ce championnat, cela par suite de circonstances particulières. M. Burnichon est chargé d'écrire à l'Union et d'indiquer les causes qui mettent le F.C.R.L. dans l'impossibilité de se présenter.

Prix Jean Borie. — Le Comité accorde à l'équipe seconde le crédit voté précédemment à l'équipe première, dans le cas où cette équipe pourrait se présenter à la finale de ce challenge, dont la date n'est pas encore fixée.

Le Comité émet le vœu que la Commission de courses à pied s'occupe le plus tôt possible d'organiser ses réunions préparatoires; à cette effet cette commission définitive est composée de MM. Audibert, Vuillermet, Bavoze, Place, et Fontanille; elle se réunira le mercredi 5 avril, à 8 heures au siège.

Commission d'Aviron. — Lecture est donnée du rapport de cette commission.

M. Burnichon président du Club, et Chenet secrétaire de la Commission d'Aviron, sont chargés de représenter le F.C.R.L. aux régates de Nice. — Ils sont également chargés de percevoir, dans le plus bref délai, le montant des réparations et amendes dues par MM. Ekford et Forbes.

Admissions. — Lecture est donnée de la demande d'admission, comme membre actif, M. Paul Surgé, 17, rue Désirée, ancien membre des Régates Lyonnaises.

Est admis, comme membre honoraire, M. Ferrier, 160, cours Lafayette.

Le Comité fixe la date de la prochaine assemblée générale au 2 mai prochain.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire : VASCHALDE.

Les membres du Club sont invités à s'inscrire le plus tôt possible pour les courses à pied, athlétisme, saut, lutte à la corde, etc., afin de participer à l'organisation de l'entraînement en vue des grands prix de l'U. S. F. S. A., du 22 mai prochain.

Les vestiaires du Club-House devant être libres dans la huitaine, les membres sont invités à retirer leurs effets avant le 9 courant. Tout les objets, linges, maillots, souliers qui ne seraient pas retirés ou matriculés seront enlevés sans aucun recours.

Athlético-Club de Lyon.

(Siège social : Taverne St-Hubert.)

Séance du Conseil du 25 mars. — La séance est ouverte à 9 h. 1/2, sous la présidence de M. Condamine. Sont présents : Héritier, Phalancher, Chanas, Bertin, Vincent, Féchet, Cadot, Jaquet, Andréani.

Sur la proposition de plusieurs membres de la Société, désirant faire du hockey, la commission de courses à pied étudiera la question.

Le conseil décide, pour décharger le trésorier de ses lourdes fonctions, de nommer un trésorier adjoint. M. Chanas est élu à l'unanimité.

Sur la demande de M. Chevallon demandant à augmenter les

jours de leçons d'escrime, le conseil étudiera la question après la saison d'été.

M. Héritier félicite le professeur d'escrime ainsi que les concurrents du championnat du Sud-Est, de leur succès remporté à ce championnat; il fait remarquer que l'Athlétique-Club de Lyon s'est classé au championnat de football et d'escrime, la seconde société de Lyon; il l'engage à continuer dans cette voie.

M. Héritier fait part de l'appel qu'a fait le Comité du Sud-Est à la caisse de toutes les sociétés pour les grand prix de l'U. S. F. S. A. La séance est levée à minuit.

Le secrétaire adjoint : ANDRÉANI.

Grenoble contre Genève.

Le match international de lundi. — C'est lundi prochain, 3 avril, qui se disputera, à Grenoble, le match international conclu entre le vaillant team premier du Stade Grenoblois et l'équipe suisse du F. C. de la Servette, cette même équipe qui, l'an dernier, s'est déjà mesurée avec le F. C. L.

L'équipe de Stade qui, décidément, il faut le reconnaître, jone de malheur depuis le commencement de la saison, sera privée de deux excellents éléments : Mourier et Chabrol, absents de Grenoble. Ces équipiers seront remplacés par deux équipiers seconds.

La rencontre internationale aura lieu sur le terrain du Stade Grenoblois, aux Eaux-Clares. Le coup d'envoi sera donné à 3 heures très précises.

La savante réclame menée autour de ce match, les 10.000 prospectus lancés aux quatre coins de la ville, les immenses affiches étalées sur tous les murs, les hommes-sandwichs qui s'balladent..., qui s'ballaient, font d'ores et déjà prévoir un fort succès que le Stade ajoutera bientôt à son actif... à part la victoire, bien entendu..., si toutefois elle veut bien, lundi prochain, sourire à nos amis du Stade Grenoblois.

Voici la composition des équipes :

Stade Grenoblois. — Arrière : Fayolle; trois-quarts : Prévot, Dalban (cap.), Eug. Côte, Tissot; demis : Bastin, Repellin; avants : J. Reydel, L. Reydel, Pinatzis, Bernard, Carron, Blanc, Mathieu, Argoud.

Arbitre : B. Benedetti du Lycée de Grenoble.

Comme lever de rideau, il nous sera donné d'assister, avant le grand match des aînés, à une partie de vrai rugby jouée par les pupilles du Stade... de jeunes gosses de 12 à 15 ans, footballeurs plus convaincus et quasi plus intrépides que les grands frères d'armes.

Les Genevois arriveront à Grenoble par l'express de 11 h. 37 dimanche matin; une délégation du Stade les attendra à la gare. Lundi soir, après le match, le banquet traditionnel aura lieu au restaurant Dreveton, place Grenette.

Enfin, pour perpétuer le souvenir de cette rencontre, le Stade Grenoblois a décidé d'offrir un objet d'art au F. C. de la Servette. Ce bronze, essentiellement athlétique, représentant une charge de football, est exposé dans la grande salle du bureau de Publicité dauphinoise, boulevard de Bonne, 3.

Comme on le voit par ces très courtes notes, le Stade, suivant une habitude... connue même par les Lyonnais, aurait dit Bl. Stéphan, a bien fait les choses. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter aux Grenoblois une franche victoire dans le match de lundi... Après toutes les « piles » reçues cette année un peu partout, ça ferait une petite compensation.

Au Stade Grenoblois.

Après divers incidents d'ordre intérieur le bureau du Stade ayant dû donner sa démission, dans une récente assemblée les membres du S. G. ont, comme suit, reformé leur comité dirigeant :

Président : H. de Lamorte-Féline; vice-présidents : Blanc-Bernard, J. Girard; secrétaire : J. Reydel; secrétaire adjoint : Ch. Viallet; trésorier : F. Richard-Ponsard; trésorier-adjoint : G. Richard-Ponsard; chef du matériel : E. Debon.

Commissions : **Football** : Mourier, Eug. Côte, Prévot, Bastin, Carron, Pinatzis, Morin.

Courses à pied : Tissot, Eug. Côte, Dalban, Bastin, Jordan.

Tennis : Puy, Carron, Dalban, Pinatzis, L. Plisson.

Vélocipédie : Poulet, A. Debon, Jordan, Deleuze, Ritti, Richard.

Escrime : Prévot, Combe, Sérail, Petit, Barbet.

VIENNE (Isère). — *Club sportif de Vienne.* — Nous apprenons qu'un match de football-rugby aura lieu entre l'équipe Lyon-Tournon et l'équipe du Club sportif de Vienne le mardi 4 avril prochain, à 3 heures de l'après-midi, sur le terrain du Club, route d'Avignon (ancien champ de manœuvre).

L'entrée sera entièrement gratuite.

Comme c'est le premier match qui a lieu à Vienne, nous pouvons être certains qu'il y aura un grand nombre de spectateurs.

René MERLIN.

FOOTBALL

Championnat de Football de France

Lyon contre Bordeaux

Nous apprenons avec peine qu'au dernier moment notre grand Club lyonnais a dû déclarer forfait et renoncer à la rencontre tant désirée contre le *Stade Bordelais* (champion du Sud-Ouest).

Cette rencontre devait avoir lieu demain, à Paris, et comptait pour le championnat de France, car le vainqueur avait à lutter ensuite, contre le Club champion de Paris, dans un match final duquel devrait sortir l'équipe vraiment digne de porter le titre de champion de France.

Ce sont des défections d'autant plus regrettables qu'elles se sont produites au dernier moment, qui empêchent le Football-Club de Lyon de se rendre à Paris y défendre les couleurs de notre région du Sud-Est.

Nous n'insisterons pas davantage sur ce malheureux incident, notre prochain numéro devant contenir une lettre que le président du F. C. R. L. adresse à ce sujet, au Conseil de l'U. S. F. S. A., à Paris.

Prix Jean Borie

La finale du Prix Jean-Borie doit se jouer entre les équipes secondes au *Racing-Club de France* et du *Football-Club de Lyon*. Notre société lyonnaise a fait appel à l'esprit vraiment sportif et au dévouement du R. C. F., pour convenir et fixer au 9 avril prochain, cette rencontre à Dijon. Les sociétés dijonnaises ont, en effet, demandé d'organiser cette épreuve, qui serait d'une très utile propagande dans leur ville et qui, en même temps, aurait l'avantage d'égaliser les chances des équipes, chacune faisant la moitié du voyage. Le R. C. F. avait en quelque sorte promis cette belle manifestation sportive à Dijon.

N'oublions pas que notre jeune équipe seconde s'est déplacée il y a un mois pour aller à Paris faire match nul contre le Stade Français. Comptons sur le bon esprit des Racingmen pour ne pas voir toujours la province sacrifiée au profit des Parisiens.

Le Championnat interscolaire.

La finale du Championnat interscolaire s'est disputée, dimanche dernier, 26 mars, sur le terrain du Stade Français, à Becon. Elle mettait en présence l'Association athlétique de l'école Albert-le-Grand, d'Arcueil et l'Union sportive du lycée Ampère de Lyon.

Albert-le-Grand a triomphé une fois de plus et conserve une année encore le glorieux trophée qu'elle détient depuis longtemps déjà.

Bien que sa victoire ait été facile et sa supériorité écrasante, les joueurs d'Ampère, de leur côté, ont montré qu'ils pourraient devenir des concurrents dangereux, surtout s'ils profitent des enseignements qu'ils ont emportés de leur déplacement à Paris. Parmi eux, Bonny, Gentil et Barlin ont très

bien joué et ont mérité les éloges de la nombreuse assistance parmi laquelle on remarquait : les R. R. Père Didon et Perrot; MM. Garcet de Vauressmont, Brauder-Hutt, Lejeune, Fos, Gœtz, Champ, Letexier, Fauvel, Lemaigre, etc.

Albert-le-Grand, qui avait été proclamé vainqueur par 15 points à rien, par l'arbitre, M. Cartault, a offert, après la partie, le champagne aux Lyonnais et le R. P. Didon les a félicités de leur bonne résistance; il les a engagés à pratiquer la fraternité scolaire, car, dit-il « il y a des moments où l'on ne connaît plus les causes qui vous divisent et où alors la France s'unit, et à ce moment la France est invincible ».

Le censeur du lycée Ampère l'a remercié des bonnes paroles qu'il avait prononcées, et a déclaré qu'il considérait comme un grand honneur pour son lycée, d'avoir été admis à jouer contre Albert-le-Grand qu'il a qualifié de « Rempart de Paris ».

Voici la composition de l'équipe du Lycée Ampère. — Arrière : Kouyoumdjean : trois-quarts : Bonny (cap.), Rey, Dethieu, L. Gentil; demis : Bardin, Carron; avants : Dagand, Moutot, Baretta, Peillon, Dumoulin, Depaillat, Rabattit, Mathieu.

Match Racing-Club de Lyon contre Football-Club de Romans (premières).

C'est par un temps merveilleux que s'est joué, dimanche dernier, sur le terrain du Racing, au Grand-Camp, le match qui mettait aux prises le Racing-Club de Lyon et le Football-Club de Romans. Beaucoup de monde assistait à ce match rendu très intéressant par la valeur des deux équipes en présence.

A 3 h. 35 exactement l'arbitre siffle le coup d'envoi accordé par le sort aux Racingmen; immédiatement le jeu se transporte dans les 22 mètres adverses et y restera durant toute la première mi-temps. Après 20 minutes de jeu acharné de part et d'autre, le ballon arrive aux mains de Brunod qui, après une brillante série de passes des trois-quarts, évitant l'arrière par un crochet, marque le premier essai pour le Racing; le but, en mauvaise position, est manqué.

A la reprise, les touches succèdent aux mêlées avec une rapidité surprenante. Un moment avant la fin, au sortir d'une mêlée, Mialaud, du Racing, passe le ballon aux trois-quarts; Fischer reçoit le ballon très adroitement, bouscule l'arrière adverse et marque un deuxième essai à l'actif du Racing. Peu après, la fin de la première mi-temps est sifflée : le Racing compte 6 points (2 essais).

A la reprise le jeu est aussitôt ramené dans les 22 mètres de Romans; plusieurs fois les Racingmen amènent le ballon dans les buts de Romans; mais, chaque fois il est touché de justesse par l'arrière. Cependant, au sortir d'une touche, Berthet reçoit le ballon, charge, et au moment d'être plaqué, passe rapidement à Mialaud qui n'a qu'à se baisser pour marquer l'essai, le but est manqué; les Romanais se reprennent vivement et, sur une interception de passe, parviennent à mettre un essai à leur actif; le but est manqué.

A la reprise, les Racingmen poussent d'une ardeur toute française et refoulent leurs adversaires dans leurs 22 mètres. Sur un coup de pied de Larue, le ballon arrive aux mains de l'arrière de Romans, mais Brunon a suivi et tombe sur l'arrière qui fait une pirouette et lâche le ballon, Mialaud le ramasse et marque le dernier essai. Peu après la fin de la partie est sifflée, et M. Gaucher, qui a arbitré d'une façon impeccable, proclame la victoire du Racing par 12 points, 4 essais (Mialaud 2, Brunon 1, Fischer 1). A 3 points 1 essai à Romans.

G.-G. DÉNAT.

Athlétic-Club contre Philégic-Club.

La première équipe du Philégic-Club s'est vaillamment défendue, dimanche passé, contre l'équipe seconde de l'Athlétic. En général, et du côté de l'A. C. L. surtout, ce sont des apprentis joueurs, quoique les deux équipes possèdent également de bons éléments.

A part quelques très rares passes et une ou deux échappées

du Philégic, ils ont eu un jeu tiraillé qui rendait difficile le rôle de l'arbitre. Chaque équipier se croit obligé, lorsqu'il a le ballon, de faire tout son possible pour marquer seul son essai; et ces charges qui vont d'une touche à l'autre, lorsqu'elles ne vont pas en arrière, aboutissent forcément à des plaquages et puis!!... Il est pourtant si simple de faire un jeu ouvert où l'on hésite pas à se débarrasser du ballon au profit d'un coéquipier; mais ne soyons pas trop sévère, nos premières équipes ne le font pas toujours!

En somme c'est une bonne partie d'entraînement pendant laquelle l'A. C. L. n'a que difficilement marqué trois essais non transformés. M. Vincent, de l'Athlétic, arbitrait.

GRENOBLE. — Championnat des équipes premières du Comité des Alpes (Le Stade Grenoblois contre l'Association athlétique du Lycée de Grenoble). — Dimanche 19 mars s'est joué, devant une nombreuse assistance, le championnat d'équipes premières du Comité des Alpes.

Deux équipes seulement étaient engagées. L'Association athlétique du Lycée de Grenoble est sortie victorieuse par 11 points à 0 pour le Stade Grenoblois, après une belle défense de celui-ci.

GENÈVE. — Football-Rugby. — Le Football-Club de la Servette jouera lundi, à Grenoble, contre l'équipe première du Stade Grenoblois, le match qui, depuis longtemps, est conclu. Voici les noms des joueurs qui défendront les couleurs genevoises : Wasner (arrière), Dégerine (cap.), Traylor, Mingart, Eggermann (trois-quarts), Lorenzo et Vesinaud (demis), Pernot, Cook, Roc, de Browoloky, d'Yvernois, Maresco, de Barras, Coppel (avants).

BERGER.

Voici la composition de l'équipe de l'Athlétic-Club carougeois qui doit se mesurer lundi contre l'équipe du Cercle Sportif grenoblois : Albert, Blanche, D. Dunand, Stettler, Gallay, Magnin.

Courses à pied

Réunion de courses du Philégic-Club de Lyon. — Voici les résultats des courses organisées, le 19 courant, par le P. C. L. :

Match Bourgey-Marilly. — Ce match a été couru sur 5,000 m. et été terminé par la victoire facile de Bourgey, Marilly ayant été indisposé.

1,300 m. *scratch.* — 1. Ducelier (4'45"), 2. Raymond (5'30"), 3. Marilly, à 50 m. du 2^e.

650 m. *scratch.* — 1. Moissonnier (2'10"), 2. Mialot à 3 m., 3. Ducelier à 1 m. Belle course où chacun s'étant ménagé dans le parcours une jolie arrivée à lieu.

Saut en longueur. — 1. Bourgey (5 m. 05), 2. Moissonnier (4 m. 90), 3. Chapot (4 m. 80).

Saut en hauteur. — Ducelier fait 1 m. 30. REDMANN.

GENÈVE. — Le Football-Club de Genève a fait disputer, dimanche dernier, dans les Bois de Vernier, son premier cross-country sur la distance de 6 kilom. 500 environ. Forestier ne s'est adjugé la première place sur Leuba que par 2 mètres. Voici l'ordre des arrivées :

1. Forestier, en 27'8"; 2. Leuba, à 2 mètres; 3. Pabst; 4. Mulder; 5. Irzinger; 6. Söchehaye.

RÉUNIONS

Le Football Club de Lyon avait organisé l'autre semaine, à sa réunion du mercredi, au café Grüber (siège de la Société) une soirée de projections qui a permis aux nombreux cyclistes présents de contempler l'histoire brillante et glorieuse du F. C. L.

MM. Rivierre et Josserand, aidés par M. Sylvestre, photographe, avaient eu la délicate attention de réunir tous les clichés sportifs tirés par eux et de les faire défiler sous les yeux des membres du Club. C'est là une gracieuseté dont tous les sociétaires les remercient.

Toutes les projections ont été très admirées, mais surtout celles ayant trait au football; nous avons revu cette fameuse

lutte contre l'Olympique, puis des parties d'entraînement au Parc de Bonneterre, parties où généralement des intermèdes étaient improvisés, telle cette prise de lutte entre Newman et Francfort; enfin des vues de parties plus récentes défilent devant nos yeux. Des vues de canotage, de courses vélocipédiques et hippiques furent également très goûtées.

A dix heures et demie, la séance était terminée, quand je dis terminée, c'est une façon de parler, car une autre séance, moins calme, mais d'un autre genre, nous attendait autre part.

Une do zaine de footballeurs se réunissaient dans une des salles du café Bodéga, mise gracieusement à leur disposition par M. Harvey et de fameuses reprises de boxe anglaise avaient lieu, notamment entre MM. Burnichon, Chenet, Imoff, Place, Robin, Bavoze, etc.

On s'est fort assommé, mais on est parti bien content quand même et en se promettant de recommencer.

F. S. A. F.

Comité du Sud-Est

Séance du 24 mars 1899. — La séance est ouverte, à 10 heures, sous la présidence de M. Champagnon, vice-président. Sont présents : MM. Fauroux, Colombet, Méru, Pacout, Drevet Cl. Le Stade Lyonnais présente M. Méru, comme délégué en remplacement de M. Pellagaud; M. Méru remplira également les fonctions de handicapeur pour le S. L. Il est ensuite procédé à l'élection d'un secrétaire provisoire. M. C. Drevet est élu. Le Comité décide également de faire disputer le championnat de lutte en trois séances les 5, 7 et 8 avril, dans la salle du C. D. S. Les luttes seront arbitrées par un membre d'une de nos grandes sociétés athlétiques. Le vendredi, 8 avril, étant pris par le championnat de lutte, la réunion du Comité aura lieu le mardi, 4 avril. Les inscriptions seront closes irrévocablement à cette date.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire provisoire : C. DREVET.

Club Pédestre Lyonnais.

Le Club Pédestre Lyonnais a donné, dimanche, au Vélodrome de la Tête-d'Or, ses courses de classement dont voici les résultats :

100 m., scratch. — Finale : 1. Gauthier, 2. Chabieux à une poitrine, 3. Gallifet. T. 12 s. 2/5.

400 m., scratch. — 1. Gautier, 2. Chabieux, 3. Chaffangeon. T. 1 m. 3 s.

3,000 m., marche. — 1. Brochu, 2. Gautier, 3. Chaffangeon. Gallifet, le meilleur marcheur du C. P. L., ne se met pas en ligne étant indisposé.

2,000 m. hand. — 1. Gautier (scratch), 2. Chaffangeon (180) à 40 mètres, 3. Brochu (120), 4. Chabieux (90). T. 7 m.

Le secrétaire : V. BROCHU.

Cercle des Sports.

Réunion sportive du 26 mars, réservée aux membres du C. D. S.

La première réunion de courses à pied organisée par le C. D. S. dimanche dernier, au vélodrome de Genas, a été très réussie. Les coureurs, étaient venus assez nombreux ce qui fait bien augurer de la saison qui s'annonce comme devant être très active. Voici les résultats.

100 m. scratch. — 1^{re} série : 1. F. Charobert, 2. Gonther aîné; gagné facilement de 10 mètres; temps : 13" 4/5.

2^e série : 1. C. Drevet, 2. Oriol, à 2 mètres; temps 13" 2/5.

Repêchage : 1. G. Charobert, 2. Thévenon, à 1 mètre; temps 14".

Finale : 1. F. Charobert, 2. C. Drevet à une poitrine, les autres arrêtés; temps 13".

La finale donne lieu à une belle lutte entre les deux premiers. C. Drevet, très bien parti, est premier, jusqu'au 80 mètres, mais Charobert, revenant très fort sur la fin, s'assure un léger avantage sur le poteau.

400 m. scratch : 1. C. Drevet, 2. F. Charobert, 3. Thévenon;

temps 1' 3". C. Drevet prend la tête au départ et gagne sans lutte sur Charobert à 30 mètres.

5.000 m. scratch : 1. Pacout, 2. Thévenon, 3. G. Charobert; temps 18' 17" 1/5. C. Charobert mène le premier tour, mais il est bientôt remplacé par Pacout, beaucoup supérieur à ses camarades qui gagne comme il veut et finit très frais par un superbe emballage.

1.000 mètres; marche scratch : 1. Michal, 2. Charobert G., temps 5'26" 2/5. Michal prend la tête dès le départ et gagne de 80 mètres.

Saut en longueur : 1. F. Charobert, 4 m. 20; 2. Thévenon, 4 m. 10; 3. Michal, 4 m. 05.

MM. L. Gonther, starter, Jandriot, chronométrateur et Gonther jeune, juge à l'arrivée, remplissaient les fonctions officielles.

Jean BALL.

Stade Lyonnais

Dimanche s'est couru le championnat de cross-country de cette société aux acquedues de Beaunant par un temps splendide. La piste avait été tracée, le matin, par MM. Tharin (C. D. S.), Perrin (C. P. V.), Méru (S. L.) la piste était très dure : à chaque pas s'élevaient des obstacles : barrières, buissons; sous-bois la piste montait du côté de Ste-Foy redescendait du côté d'Oullins et revenait passer devant le départ, puis montait du côté de Francheville et revenait au point de départ en passant à travers champ. La piste mesurait environ de 11 à 12 kilomètres.

A 3 heures précises le départ était donné à 12 coureurs par M. Martelat. De suite Lapérouse prend la tête et même à vive allure dans une montée, mais pas pour longtemps, car enhaut il est claqué; il est remplacé par Pillère qui la gardera jusqu'à la fin. Au passage au contrôle Pillère et Janin passent ensemble, puis viennent, à 500 mètres, Drevon et Pellagand suivis de très près par les autres. Après un moment les premiers sont signalés; on aperçoit Pillère et Janin ensemble, à 400 mètres de l'arrivée se trouve un obstacle où Pillère parvient à passer le premier et prend une avance de 150 mètres qu'il garde jusqu'au poteau, où il passe premier en couvrant la distance du cross en 43 minutes; 2^e Janin en 43 minutes 20 secondes; 3^e Pellagaud, 49'7"; 4^e Drevon, 51'30"; 5^e Bouvier; 6^e Nicoud; 7^e Turrel.

Il est à remarquer le temps du premier, Pillère, qui a couvert la distance en un temps assez remarquable et qui est un jeune coureur d'avenir.

Après le cross un dîner a été servi au café au Rendez-vous des Chasseurs qui a réuni vainqueurs et vaincus qui ont levé leurs verres à la prospérité de la Société et des Sociétés amies. Le résultat du cross est donné par le comité formé par MM. Martelat, starter; Bolu, juge à l'arrivée; Méru, chronométrateur du S. L. et membres du Comité; Perrin C. P. V.; Tharin, C. D. S. M. Pillère est nommé champion de cross-country de la Société pour l'année 1899.

Samedi réunion obligatoire, à 8 heures précises; règlement des cotisations.

Le secrétaire-adjoint : MARCEL.

Dakar, ce 9 mars 1899.

Cantel le « Marcheur »

On nous écrit de Dakar pour nous signaler la présence en cette ville du pédestrien français, M. Henri-A. Cantel qui vient d'arriver ici. On se souvient que, le 26 décembre, l'excellent pédestrien quittait Paris pour se rendre au Sénégal où il compte passer environ deux ans et mœurs étudier les et coutumes des habitants au cours du séjour qu'il compte faire dans cette colonie.

De Dakar, où il est actuellement, l'excellent pédestrien, se dirigera sur Rufisque, Tivouane, Thiès, Meké et St-Louis.

C'est de Lisbonne après avoir passé quatre jours à Porto, qu. Cantel nous est arrivé ici à bord d'un steamer de la compagnie des Chargeurs-Réunis. Il s'occupera non seulement de l'étude des mœurs, mais organisera des marches et fera des conférences sur la marche dans les villes où il s'arrêtera.

Nous souhaitons bonne chance à cet intrépide marcheur qui en 1896 et 1897 collaborait au journal le *Cycle* et la *Revue des Sports*.

Louis BAUDOU.



ESCRIME

Le Championnat de fleuret.

En serait-il de l'escrime comme de tant d'autres sports dont la prospérité n'est arrêtée que par le défaut d'entente ?

Notre confrère *Tous les Sports* avait eu l'idée très belle et très attrayante d'un championnat entre les salles réunies de Paris et même de la province.

Les adhésions étaient arrivées nombreuses, mais, au dernier moment, les abstentions ont été presque générales, ce qui est regrettable à tous les points de vue.

M. Fabert, directeur de *Tous les Sports*, a bien fait de ne pas se laisser décourager et de faire disputer quand même le championnat qu'il avait organisé.

Si le succès n'a pas couronné ses efforts, l'idée féconde n'en reste pas moins et nous espérons bien que, l'année prochaine, elle aura une éclatante réalisation.

Le championnat a eu lieu lundi soir à l'hôtel des sociétés savantes et le résultat de cette épreuve a donné comme salle vainqueur l'équipe présentée par le professeur Sabourin qui mettait en ligne : MM. Corvington, Mercey, Camet, Giraud et Rolfo.

Il a été décerné à chacun de ces cinq tireurs une médaille, dont trois étaient offertes par la Société d'Encouragement, la Jeune Epée.

Le jury était composé de MM. Corthey, président; Armand de la Frémoire, Charpillon, Lefebvre et René Lacroix.

L'Épée de Roland

L'Épée de Roland, cette jeune société d'escrime, dont la devise est « *Ne la tire pas sans raison, ne la rentre pas sans honneur* », offrait, dimanche 19 mars, à ses membres honoraires et amis, une fête de famille, à l'occasion de la distribution des prix aux lauréats de ses concours d'escrime et de courses.

Cette fête, qui a eu lieu au siège de la société, a été des mieux réussies. Nous avons pu constater, avec satisfaction, les progrès faits par les élèves qui, quoique pratiquant de l'escrime depuis peu, ont montré de très bonnes dispositions pour ce sport, si éminemment français; aussi leur adressons-nous toutes nos félicitations ainsi qu'à leur professeur M. Fesneau.

La fête était présidée par M. Clermont, secrétaire général des anciens élèves de Joinville-le-Pont; à ses côtés nous remarquons : M. Laureaud, président du « Fleuret Lyonnais », M. Ehrhart, président des « Excursionnistes lyonnais et vice-président de l'Association de gymnastique de Lyon et du Rhône; M. Garnier, vice-président de l'« Eclair de Villeurbanne », etc.

Voici les noms des lauréats :

Concours d'escrime : Division d'escrime : 1^{er} prix Ragon ; 2^e prix, Jourdan ; 3^e prix, Gaberto. 1^{re} division : 1^{er} prix, Chalons ; 2^e prix, Tardy ; 3^e prix, Rioufray. 2^e division : 1^{er} prix, Coponnat ; 2^e prix, Durand ; 3^e prix, Cochard.

Concours de courses de fond et de vitesse : 1^{er} prix Coponnat ; 2^e prix, Lupin.

Après la distribution des prix, nous avons applaudi un assaut très bien mené par les élèves MM. Jourdan et Gaberto. Les professeurs civils qui prêtaient leur concours nous ont fait assister à une séance d'escrime d'un intérêt puissant. A citer : M. Mère du Fleuret Lyonnais ; M. Joly du Cercle des Sports ; M. Charignon, de la Française ; MM. Bourquin et Couturier de l'Athlétique-Club des Jeux Olympiques ; MM. Assaut et Fabre, des Touristes Lyonnais (section centrale), M. Ramaus, de la Jeune France ; M. Fesneau, de l'Épée de Roland, Raymond et Ragond, secrétaires.

Un vin d'honneur a clôturé cette journée sportive.

Touristes Lyonnais

Le concours d'escrime, (section centrale) donnera une petite fête d'entraînement à son local, place des Terreaux 6, le samedi

8 avril à 8 h. 1/2 du soir. Tous les maîtres d'armes et les professeurs civils sont invités à y assister, ainsi que MM. les membres honoraires de la société.

Le Fleuret Lyonnais.

Dans son assemblée générale du 9 mars, le Fleuret Lyonnais a renouvelé son bureau pour 1899, de la manière suivante :

Président : M. Laureaud ; vice-président, M. Pasquier ; trésorier, M. Belger ; secrétaire-général, M. Merle ; secrétaire, M. Ribes ; secrétaire-adjoint, M. Dauphin ; commissaire de salle : M. Lerald ; gardes matériel et armurier : M. Martinaud ; conseillers, MM. Joly, Charles et Pfalt.

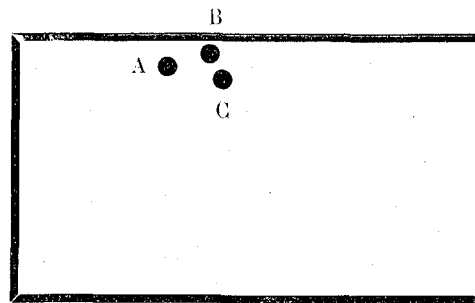
À l'occasion du tirage de sa tombola, cette société a organisé une petite fête à son siège social.

Divers assauts très intéressants et très applaudis ont eu lieu entre MM. Assaut, des Touristes Français, Bourguin, professeur des Jeux olympiques ; Ramus de la Jeune France ; Feynaud, professeur, et Raymond, prévôt de l'Épée de Roland et les professeurs et prévôts de la société.

Les lots non réclamés peuvent être retirés tous les jours, brasserie Bilger, 5, cours Vitton.

BILLARD

Pour décrire la série américaine, il est nécessaire d'établir la figure suivante, la bille A étant celle du joueur, les billes B et C, celles sur lesquelles on exécute le carambolage.



On fait avancer continuellement les billes en carambolant, et en les conservant dans la même position ; si l'on s'en écarte un peu, il faut y revenir et le joueur ayant obtenu la pratique de cette combinaison, peut faire plusieurs fois le tour du billard de cette façon.

Il est à remarquer que le billard doit être toujours à la droite du joueur, sans quoi sa position serait impossible et, par conséquent, la série américaine impraticable.

De plus, quand on arrive près d'un coin, il faut passer d'une bande à l'autre, faire ce qu'on appelle tourner l'américaine.

En résumé, nous ne pouvons ici que décrire très succinctement cette série, laissant aux traités le soin des explications, très complexes d'ailleurs et très ardues pour celui qui n'est pas grand amateur.

Donc, au jeu libre, les joueurs, connaissant l'américaine, ne se hasardent plus à faire de partie sérieuse, car celui qui joue le premier, s'il trouve l'américaine, peut exécuter toute la partie, fût-elle de 4 ou 500 carambolages, sans que son adversaire ait donné un seul coup de queue.

Aussi, qu'a-t-on imaginé pour rendre la série américaine impraticable ? La partie du cadre.

Pour décrire cette partie, nous figurerons un billard, sur le tapis duquel on a tracé à la craie 4 lignes, parallèles aux 4 bandes, et à 0,30 centimètres de distance.

On a obtenu ainsi quatre rectangles A et 4 carrés B aux quatre coins ; le joueur n'a le droit de faire qu'un seul carambolage dans un de ces rectangles ou carrés, si les deux billes sur lesquelles il a carambolé y sont contenues.

C'est pourquoi, on entend dire par le joueur du cadre, dès que

les deux billes sur lesquelles il joue sont réunies dans un de ces rectangles ou carrés; *Rentré* : puis il fait son carambolage unique et dit, *Dedans* : Il faut alors qu'une des deux mêmes billes sorte pour que son carambolage soit valable.

B	A	B
A		A
B	A	B

Nous terminons cette succincte explication, notre but étant de donner une brève description de principe, car pour expliquer les multiples combinaisons dans la pratique des parties libres et du cadre, il faudrait un petit volume que nous n'avons pas la prétention de produire.

Les amateurs de billard peuvent acquérir facilement l'habitude de ces combinaisons dans notre bonne ville de Lyon, en allant, à l'Académie Fournil, admirer les plus forts joueurs du monde.

C'est, en effet, une bonne fortune pour notre ville de posséder une Académie que Paris, Marseille etc, nous envient. Il est vrai de dire aussi que Lyon est peut-être la première ville du monde pour le nombre d'amateurs de billard, proportionné à la population.

MASSÉ.

ALPINISME



Séance Annuelle du Club Alpin Français

Le Club Alpin a tenu son assemblée, samedi 18 mars, dans le grand amphithéâtre du Palais des Arts, sous la présidence de M. Gabet. M. le préfet du Rhône avait bien voulu se faire représenter par M. Martin, conseiller de préfecture, et M. le maire de Lyon par M. Clavel, adjoint.

La salle était absolument comble lorsque M. Gabet prit la parole pour rappeler le but du Club Alpin : Faire connaître les Alpes françaises, et les œuvres créées par les Lyonnais : le chalet hôtel de Bonneval-sur-Arc, au fond de la Maurienne; la *Revue Alpine*, la centralisation des bibliothèques alpines militaires, destinées à fournir des livres aux postes alpins.

« Envoyez nous des volumes et des livres pour les bibliothèques militaires, dit M. Gabet, et vos généreux dons viendront reconforter nos vaillants alpins, qui affrontent dans les montagnes les hivers les plus rigoureux ».

Le président présente ensuite le conférencier, M. Joseph Vallot, qui est sans conteste, le plus éminent représentant en France de la science des glaciers, le digne successeur des savants Agassiz, Vogt, Dolfus-Aunet, qui entreprirent, vers 1840, les études sur les glaciers.

M. Vallot commence alors sa conférence sur le Mont-Blanc, sur son Mont-Blanc, pourrait-on dire, car le Mont-Blanc semble être devenu sa propriété; il y construit des observatoires, il y édifie des refuges à 4,500 mètres d'altitude, il entreprend la carte de tout le massif du Mont-Blanc au 1/10,000^e, œuvre considérable commencée il y a trois ans et qui coûtera encore sept ou huit années de travail.

M. Vallot décrit la situation de son ancien observatoire recouvert par les neiges, la construction de son nouvel observatoire à l'abri des neiges, les difficultés des travaux, les impressions morales et physiologiques de la vie au Mont-Blanc, et, pendant deux heures, tient ses auditeurs sous le charme de sa parole. Le conférencier reçoit les plus chaleureux applau-

dissements, juste hommage rendu à sa science et à son talent.

D'excellentes photographies ont été projetées à la lumière électrique par MM. Boulade et ont augmenté l'intérêt de cette séance annuelle, qui a continué la brillante série des conférences organisées depuis vingt-cinq ans par la section de Lyon du Club Alpin Français.

GYMNASTIQUE



Les Concours de la région.

1899 est assez bien partagé pour les Concours de gymnastique. Au point de vue régional, le calendrier des concours nous indique que les gyms sont conviés :

- 1^o A Dijon, les 21 et 22 mai (XXV^e Fête fédérale de l'Union);
- 2^o A Villeurbanne, le 2 juillet (Concours de l'Association de Lyon et du Rhône);
- 3^o A Roanne, le 9 juillet (VI^e Concours de l'Union de la Loire);
- 4^o A Genève (Suisse), le 30 juillet (Fête cantonale);
- 5^o A Grenoble (Isère), les 13, 14 et 15 août (Championnat de la Fédération du Rhône et du Sud-Est);
- 6^o A Saint-Rambert-l'Île-Barbe, le 3 septembre (Concours-Festival organisé par *La Patrie*).

C'est, on le voit, du pain sur la planche pour les gyms, nous essaierons de voir tous ces concours dont nous donnerons en temps voulu les communications et comptes rendus. En attendant, Messieurs les gymnastes, préparez vos biceps, et que les dorsales, les bascules, rouleaux, balancements et appuis vous soient légers!

Gauloise de Vaise. — La fête annuelle de cette société a lieu le 16 avril, à 2 heures au Casino de Vaise; elle est organisée, comme d'ordinaire, avec tous les soins qu'apporte le Comité directeur à ses manifestations. La Cécilienne de Vaise, L'Avenir d'Oullins et de gracieux artistes sont inscrits au programme.

Association de gymnastique.

VII^e Concours annuel, 1^{er} et 2 juillet, organisé par « *L'Eclair de Villeurbanne* ».

Il y a quinze jours, M. Leroux, préfet du Rhône, a bien voulu recevoir en audience particulière les membres du Comité du VII^e Concours de l'Association. Cette délégation composée de MM. Fays, maire de Villeurbanne, L. Drut, président de l'Eclair, vice-président de l'Association; Sanaoze, président de l'Union patriotique du Rhône; Perrin, industriel à Villeurbanne, et ayant à leur tête le sympathique et dévoué président de l'Association, M. le Dr Chambard-Hénon, venait offrir à M. Leroux, préfet du Rhône, la présidence d'honneur du VII^e Concours; cette offre est faite par M. Chambard-Hénon, puis M. Fays, maire de Villeurbanne, invite M. le Préfet à honorer de sa présence les fêtes du 2 juillet, en l'assurant de la réception chaleureuse de la population de Villeurbanne.

M. Sanaoze, président de l'Union patriotique du Rhône, informant ensuite M. Leroux, que, le même jour, aurait lieu, à la mairie de Villeurbanne, l'inauguration des Plaques Commémoratives devant perpétuer le souvenir des noms des enfants de ce canton, tués pendant la guerre de 1870-71, le pria de relever, par sa présence, l'éclat de cette manifestation patriotique.

M. Leroux a répondu à ces invitations par un accueil des plus bienveillants, heureux, a-t-il dit, d'accorder à l'œuvre régénératrice des cœurs et aussi des forces de la patrie,

l'appui de son nom et de son dévouement. Les membres de cette délégation, profondément flattés du témoignage de sollicitude que M. Leroux venait de leur donner, se sont ensuite rendus auprès de M. le général Zédé, gouverneur militaire de Lyon, auprès duquel ils ont trouvé le même accueil et la même sollicitude.

A ces mêmes invitations, le général Zédé a accordé son acceptation avec la meilleure bonne grâce, promettant toutefois de se faire représenter si des obligations militaires le tenaient éloigné de Lyon à l'époque du concours.

Les membres du Comité se rendaient ensuite auprès de M. Compayré, recteur de l'Académie et Université de Lyon, et de M. Coste-Labaume, président du Conseil général, et auprès de ces deux notabilités les mêmes invitations recevaient la même courtoise acceptation.

Placée sous de tels patronages, cette fête patriotique a son succès assuré et nous ne pouvons trop en féliciter les instigateurs dont l'infatigable dévouement vient de rencontrer des émules dans le Conseil municipal de Villeurbanne tout entier, lequel, dans sa dernière séance, a alloué pour ces fêtes une importante subvention à la Société organisatrice : *L'Eclair de Villeurbanne*, à laquelle, en lui promettant notre appui, nous adressons nos meilleurs vœux de réussite.

TOURNON. — Ainsi que nous l'avions annoncé, nos deux sociétés de gymnastique *l'Avant-Garde Tournonnaise* et *l'Espérance de Tournon* ont fait, dimanche 19 mars, leur première sortie de l'année.

Le but de la sortie était Serves.

Malgré le temps un peu froid, la gaieté n'a cessé de régner un seul instant chez nos jeunes gymnastes.

Nous devons féliciter MM. Grenier et Chailieux, de *l'Avant-Garde* ainsi que M. Mathon, de *l'Espérance*, qui ont fourni, pendant la route, une course de quatre kilomètres à l'allure d'un cheval au trot.

Après une halte d'une heure 1/2 à Serves, où un copieux goûter a été servi aux gymnastes, nos deux sociétés ont exécuté le retour sans incident.

Avant de se séparer, *l'Avant-Garde* et *l'Espérance* ont brillamment défilé dans Tournon où nos jeunes gens ont été très remarqués par leur maintien et leur bonne tenue.

CAMPANA.

CLERMONT-FERRAND. — Une Fête de Gymnastique. — Samedi 18 mars, la Société de gymnastique *l'Indépendante* offrait à ses membres honoraires et participants une grande séance sous la direction de M. Pouzadoux, professeur de gymnastique, et M. Culerrier, professeur d'escrime. La salle de la rue de l'Oratoire était absolument comble avant même le commencement des exercices. Aux premiers rangs, on remarque M. Côte-Blatin, conseiller général, président de *l'Indépendante*; M. Tardière, inspecteur primaire.

Après l'ouverture, jouée par un excellent orchestre, les gymnastes défilent en chantant la *Marseillaise des Gymnastes*. Puis les exercices commencent, nombreux et variés. Ce sont d'abord des exercices de boxe, attaques, parades, ripostes. Ensuite le cheval à arçons, par deux sections.

Ces exercices terminés, les escrimeurs prennent possession de la piste. Nous assistons à de très brillants assauts entre M. Culerrier, professeur de *l'Indépendante*, et M. Joanny, ancien maître d'armes au 16^e d'artillerie, entre MM. Meunier et Pourtier.

Après les passes d'armes, viennent les exercices aux anneaux et les exercices de force et d'adresse où MM. Pourtier et Virot se signalent tout particulièrement. Pendant près d'une demi-heure, ils ont manœuvré avec une facilité et une aisance surprenantes des poids de 50 et même 80 kilos.

La première partie du programme se termine par des exercices de barres à fond aériennes en voltige, exercices qui sont très applaudis.

Dans la seconde partie, les mouvements d'ensemble avec

massues et le double et quintuple trapèze ont été particulièrement remarquables.

Parmi les jeunes gymnastes, dont les plus anciens ne font partie de *l'Indépendante* que depuis cinq ans, nous devons signaler le jeune Finot, ainsi que MM. Dufour et Delarouelle qui ont été très applaudis dans leur assaut de boxe.

En un mot, l'entrain et l'habileté des gymnastes font le plus grand honneur à M. Pouzadoux qui dirige avec tant de soin la salle de *l'Indépendante*.

A VENDRE, pour cause achat voiture : *voiturette Bollée*, trois chevaux, 2 places, marche parfaite, nombreux accessoires. R. de Chossat, Bourg (Ain).

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Lyon, 30 mars 1899.

Ce sont les valeurs espagnoles qui ont occupé le marché cette semaine encore et la spéculation s'y est lancée tête baissée, sans trop se préoccuper de la liquidation qui, cependant, pourrait, malgré les on-dit optimistes, ménager des surprises désagréables.

On en est arrivé à délaisser complètement toutes les autres valeurs.

C'est ainsi que le 3 0/0 reste où nous l'avons laissé la semaine dernière, ou à peu près; il cote 102,25, dernier cours.

L'Italien qui était à 95,15, il y a 8 jours, fait 94,80 aujourd'hui.

L'Extérieure, au contraire, de 58,70 où nous l'avions laissée, atteint le cours de 60,60 et clôture à 60,57, avec tendance marquée à aller plus haut, à cause du paiement du coupon et de la baisse du change.

Que dire des Saragosse qui s'élèvent à 282, du Nord Espagne coté 178? On a vu de ces emballements trop souvent pour qu'il y ait autre chose à faire qu'à constater.

Le Crédit Lyonnais est presque délaissé à 896. Il faisait 905, jeudi dernier.

La Banque Ottomane ne sort pas du cours de 567.

Le Rio est à 1,027, soit un écart de près de 40 francs en 8 jours.

Au Comptant. — Acieries de la marine 1.678. — De Saint-Etienne 2.165. — Franco-russes 542. — Horme 197. — Huta 4.490. — Part Kama 1.035.

Borax 107.50. — Loire 247. — Saint-Etienne 470.

Cherbourg 106. — Dijon 320. — Croix-Paquet 750.

Grand-Bazar 505. — Sineux 195. — Dynamite russe 97. — Part 46. — Forces motrices du Rhône 530. — Moteurs électriques 170. — Panama 20. — Plaques Lumière 1.465. J. S.

SPECTACLES



CONCERTS

Grand-Théâtre. — Ce soir *Faust*. Demain, en matinée, *Le Prophète*; le soir, *Les Dragons de Villars* et la *Maladetta*, ballet.

Théâtre des Célestins. — Ce soir, première de *Cyrano de Bergerac*.

Eldorado. — Ce soir, demain et lundi, en matinée et le soir, dernières représentations de *Ca Vaut*, le succès de cet hiver.

Mardi soir, 4 avril, *La petite Goualeuse* avec Sarah Duhamel, sœur de B. Duhamel, la créatrice de Miss Helyett, et Tranel, auteur de *La petite Goualeuse*, pièce dramatico-comique qui a fait courir tout Paris. Tous deux joueront les rôles qu'ils ont créés.

Les décors sont de Menessier et la mise en scène est des plus belles.

Mardi soir, également, première de Polin, si aimé du public lyonnais.

Cirque Rancy. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2 et jeudis et dimanches à 3 heures, représentations équestres variées. Au programme : M. Bates, virtuose sur le piston; grande curiosité musicale. Fantaisie équestre avec quatre chevaux, par miss Louise Powel. Pot-Pourri aérien par Mlle Louise Etheridge. — Prolongation de l'engagement jusqu'à jeudi prochain du plus grand succès de la saison : Good-Night ou le coucher du cheval; merveille de dressage. Folies-Grelots.

Casino des Arts. — Ce soir, samedi, représentation de Mme Ada Thompson, la femme de feu. Dimanche et lundi de Pâques, grande matinée à 2 heures, au Casino avec le concours du Rossignol indien.

Scala-Bouffes. — Ce soir, concert, avec Raitor, Dufour et Mme Silvia. — Dimanche et lundi de Pâques, grand spectacle. — Mardi, première représentation de *Cyranus de Blairgerac*, joué par toute la troupe.

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Succ^{rs}. — Lyon.